Radio-Québec

86-04815/

Société de radio-télévision du Québec

Rapport annuel 1984-1985

Dépôt légal — 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Le ministre des Communications
Monsieur Richard D. French
Cité parlementaire
Québec, QC

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général relatifs à l'exercice financier 1984-1985 de Radio-Québec, exercice s'échelonnant du 1er septembre 1984 au 31 août 1985.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général

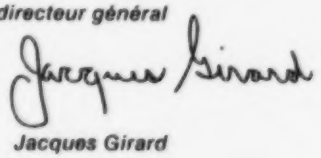

Jacques Girard

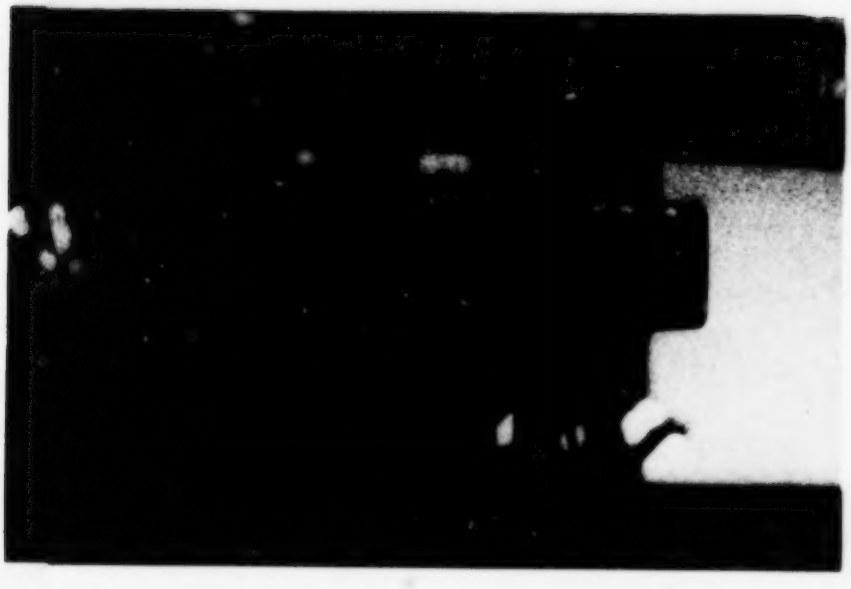

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le message du président-directeur général	9
L'organisation	11
Les événements marquants	17
La programmation	21
Le rayonnement	33
L'auditoire	37
Les services à l'auditoire	41
Le personnel	43
Les finances	45
Le rapport du vérificateur général	47
Les adresses de Radio-Québec	57

Le mot du directeur général

La publication du rapport annuel donne à Radio-Québec l'occasion de faire le bilan de ses activités et de sa performance pour l'année écoulée. Cet exercice s'avère d'autant plus stimulant que ce bilan s'avère fort positif.

En effet, au cours de l'année 1984-1985, Radio-Québec connaît une progression dans plusieurs domaines en comparaison avec l'exercice financier précédent. À titre d'exemple, mentionnons l'augmentation de 20% de ses stocks d'émissions, la croissance de son auditoire de 6% à l'automne 1984 et de 18% au printemps 1985, enfin, l'augmentation de 38% de ses revenus autonomes.

Toutefois, la performance de Radio-Québec ne se mesure pas uniquement en statistiques, mais aussi à la lumière de quelques démarches importantes qui marqueront l'évolution de «L'autre télévision» au cours des prochaines années.

Ainsi, le 11 mars 1985, Radio-Québec publiait un document d'orientation intitulé «Radio-Québec maintenant» qui définissait de façon claire la nature et les pistes d'évolution de la Société. Après de nombreuses remises en question publiques au cours de l'automne 1984, elle indiquait dans «Radio-Québec maintenant» son intention de demeurer une société d'État subventionnée en majeure partie par les fonds publics et investie d'un mandat éducatif et culturel. Radio-Québec déclarait également sa volonté de promouvoir le développement de sa programmation grâce à des sources de financement autonome.

En mai 1985, Radio-Québec comparaissait devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à qui elle sollicitait le droit à la publicité commerciale. Le CRTC, dans sa décision du 31 juillet, acceptait la proposition de Radio-Québec accompagnée des contraintes que la Société s'imposait et se disait d'accord avec une période d'essai de deux ans.

Du 21 au 29 mai 1985, se tenaient à Québec puis à Montréal les audiences publiques de la Régie des services publics où Radio-Québec a présenté une longue preuve écrite, orale et télévisuelle relative à la conformité de sa programmation avec la Loi sur la programmation éducative. Radio-Québec y faisait également valoir qu'une publicité commerciale bien encadrée n'entrait pas en conflit avec sa mission éducative et culturelle. En plus d'exposer devant la Régie sa conception de la télévision éducative ainsi que les grandes lignes de ses programmations nationale et régionales, Radio-Québec eut l'occasion de répondre aux commentaires de quelque 23 intervenants.

Le 30 août 1985, la Régie déclarait la programmation de Radio-Québec éducative, complémentaire, de qualité et se disait d'accord avec la publicité commerciale telle que présentée par Radio-Québec.

Les énoncés de «Radio-Québec maintenant» ainsi que les déclarations du CRTC et de la Régie des services publics ont permis à Radio-Québec de tracer de façon claire et publique les orientations de «L'autre télévision» pour les prochaines années.

Certains autres événements survenus pendant l'exercice financier 1984-1985 retiennent aussi l'attention.

Dans le but de réaliser plus efficacement ses objectifs en matière d'éducation formelle, Radio-Québec a entrepris une démarche devant conduire à l'intégration chez elle de la direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère québécois de l'Éducation.

C'est à compter de janvier 1985 que Radio-Québec a commencé à diffuser sa programmation via le satellite Anik C-3, lui permettant ainsi d'accroître son rayonnement, de rejoindre plus efficacement et à un moindre coût son auditoire, et d'augmenter la quantité et la flexibilité de ses détachements régionaux.

Enfin, Radio-Québec a joué cette année un rôle particulièrement actif sur la scène internationale en accueillant les télévisions membres du Conseil international des radio-télévisions d'expression française et de la Communauté des télévisions francophones.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée pour exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration, aux membres des comités régionaux, aux gestionnaires ainsi qu'à tous les employés de Radio-Québec qui, par leur travail, ont contribué cette année encore au progrès de «L'autre télévision».

En terminant, je veux remercier très sincèrement les contribuables québécois qui assurent la majeure partie du financement de Radio-Québec, une entreprise que nous jugeons essentielle au développement éducatif et culturel de la société québécoise.

Le président-directeur général

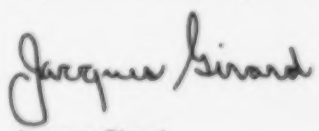

Jacques Girard

Le conseil d'administration et ses comités

Le conseil d'administration constitue l'organe suprême de Radio-Québec. Il a pour fonction d'orienter, de réglementer et de surveiller l'action de ceux qui ont pour mandat de gérer l'institution.

Le comité exécutif constitue l'organe décisionnel qui relève immédiatement du conseil d'administration et dont les décisions engagent l'ensemble de la Société.

Enfin, les comités de programmation et de vérification constituent des organes consultatifs qui, à la demande du conseil d'administration, à celle du comité exécutif ou de leur propre chef, procèdent à des analyses et formulent des avis à l'intention du conseil d'administration.

En 1984-1985, le conseil d'administration se réunit à six reprises tandis que le comité exécutif tient quinze séances. Pour leur part, les comités de programmation et de vérification se réunissent trois fois chacun.

Composé de 21 membres nommés par le gouvernement, le conseil d'administration est formé d'un président, du président-directeur général de Radio-Québec, des présidents de chacun des neuf comités régionaux de Radio-Québec, de neuf autres personnes dont deux représentant les milieux de l'éducation, et d'une personne choisie parmi et par les employés de Radio-Québec.

Voici la composition du conseil d'administration et de ses comités au 31 août 1985.

Président du conseil et du comité exécutif:

poste vacant

Vice-président du conseil et du comité exécutif:

monsieur Lucien Gendron
vice-recteur administration-finances — Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi-Nord

Autres membres du conseil et membres des comités:

monsieur Jacques Girard[1]
président-directeur général — Radio-Québec
Saint-Lambert

monsieur Guy Bergeron
réalisateur — Radio-Québec
Montréal

madame Nicole Boisvert[2]
présidente-directrice générale — Société générale du cinéma
Montréal

monsieur Adrien Boucher[3]
directeur des services éducatifs — Commission scolaire de Val d'Or
Val d'Or

monsieur Thomas J. Boudreau
sous-ministre — Ministère de l'Éducation du Québec
Québec

madame Pauline Cadieux[1]
secrétaire générale — Institut national de la recherche scientifique
Sainte-Foy

monsieur Jean Choulnard[2]
directeur du centre de l'audio-visuel — Université de Sherbrooke
Sherbrooke

madame Monique Cyr
directrice générale — Commission scolaire Outaouais-Hull
Hull

monsieur Dominique De Pasquale[3]
vice-président — Conseil des communautés culturelles et de l'immigration
Ville d'Anjou

monsieur Jean-Jacques Dubuc
coordonnateur des techniques audio-visuelles — CEGEP de Trois-Rivières
Trois-Rivières

madame Angèle Grégoire[3]
adjointe responsable des ressources didactiques — GEGEP Montmorency
Kirkland

madame Claire Léger[1]
adjointe à la présidente — Les rôtisseries St-Hubert
Ville de Laval

madame France Morin-Lemoine[2]
productrice associée — Films de la Rive
Ville Mont-Royal

monsieur Robert Olivier
responsable du département des arts plastiques et professeur — CEGEP de Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup

monsieur Francis Pelletier[1]
animateur culturel
Sainte-Anne-des-Monts

monsieur Jacques Pigeon
sous-ministre adjoint aux politiques — Ministère des Communications du Québec
Sillery

monsieur Gilles Poulin[2]
curé — Paroisses de Stoneham et Tewkesbury
Stoneham

monsieur Jean-Guy Rousseau[1]
directeur général adjoint — Ville de Baie-Comeau
Baie-Comeau

monsieur Stéphane Venne[2]
auteur-compositeur
Belœil

(1) également membre du comité exécutif
(2) également membre du comité de programmation
(3) également membre du comité de vérification

Les comités régionaux

Constitués en 1979 en vertu de la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, les neuf comités régionaux de Radio-Québec sont chargés d'établir une programmation régionale et d'assurer la production d'émissions pour leur région respective.

Composé de sept membres nommés par le gouvernement, chaque comité régional est formé de quatre personnes recommandées par les organismes socio-économiques, populaires et culturels de la région, de deux personnes recommandées par les institutions d'enseignement de la région, et d'une personne choisie parmi et par les employés de Radio-Québec œuvrant dans cette région.

Voici la composition des comités régionaux au 31 août 1985.

Abitibi-Témiscamingue

Président du comité:

monsieur Adrien Boucher
directeur des services éducatifs —
Commission scolaire de Val d'Or
Val d'Or

Vice-président du comité:

monsieur Jean Turgeon
secrétaire général —
Université du Québec à Rouyn
Rouyn

Autres membres du comité:

monsieur Réal Bordeleau
greffier —
Municipalité de la Baie-James
Matagami

madame Yvonne Carlos
assistante de recherche —
Université du Québec à Rouyn
Rouyn

monsieur Jean Gagnon
agent de programmation et d'information — Radio-Québec
Val d'Or

madame Yolande Marois
animatrice —
Développement et paix (Amos)
Guyenne

monsieur Réjean Riopel
conseiller pédagogique —
Commission scolaire régionale Harricana
Amos

Bas-Saint-Laurent

Président du comité:

monsieur Robert Olivier
responsable du département des arts plastiques et professeur —
CEGEP de Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup

Vice-président du comité:

monsieur Paul Bisaillon
criminologue
Saint-André-de-Kamouraska

Autres membres du comité:

monsieur Bernard Boucher
directeur général —
Conseil de la culture de l'Est du Québec
Rimouski

madame Diane Cormier
administratrice —
CLSC du Témiscouata
Lots-Renversés

monsieur Éric Lebel
agent de recherche et de développement — Radio-Québec
Bic

monsieur Denis Pinard
anthropologue — Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia
Amqui

monsieur Yves Savard
directeur — Bibliothèque centrale de prêts des Portages
Rivière-du-Loup

Centre du Québec

Président du comité:

monsieur Jean-Jacques Dubuc
coordonnateur des techniques audio-visuelles — CEGEP de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Vice-président du comité:

monsieur Adrien Proulx
directeur des services à l'enseignement — Commission scolaire de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Autres membres du comité:

madame Marie-Paule Gouin
agente d'expansion — Association féminine d'éducation et d'action sociale (Nicolet)
Pierreville

monsieur Gérard Gras
vice-président —
Union des producteurs agricoles
Grand-Saint-Esprit

madame Lucie Laperrière
secrétaire de direction —
Radio-Québec
Trois-Rivières

monsieur Jean Marineau
secrétaire général — Fédération des caisses populaires Desjardins du secteur de Trois-Rivières
Saint-Étienne-des-Grès

Côte-Nord

Président du comité:

monsieur Jean-Guy Rousseau
directeur général adjoint —
Ville de Baie-Comeau
Baie-Comeau

Vice-président du comité:

monsieur Jean-Marie Plante
conseiller pédagogique —
CEGEP de Sept-Îles
Sept-Îles

Autres membres du comité:

monsieur François Filiatrault
agent d'information —
CLSC de Forestville
Forestville

monsieur Pierre-André Gasse
enseignant — École Mgr Labrie
Havre-Saint-Pierre

monsieur Gilbert Pilot
animateur communautaire —
Région de Malioténam
Malioténam

monsieur Pierre Rambaud
animateur communautaire —
Région de Grandes-Bergeronnes
Grandes-Bergeronnes

madame Louise Savard
agente de bureau — Radio-Québec
Sept-Îles

Estrie

Président du comité:

monsieur Jean Choulnard
directeur du centre de l'audio-visuel —
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

Vice-président du comité:

monsieur Serge Saint-Laurent
papetier — Usine Domtar
Windsor

Autres membres du comité:

monsieur Réjean Côtes
artisan
Waterville

monsieur Robert Dion
directeur général — Shermag
Sherbrooke

madame Solange Lettre-Lessard
travailleuse sociale
Sherbrooke

monsieur Jacques Morin
directeur de l'éducation permanente —
Commission scolaire régionale de l'Estrie
Sherbrooke

Gaspésie Îles-de-la-Madeleine

Président du comité:

monsieur Francis Pelletier
animateur culturel
Sainte-Anne-des-Monts

Vice-président du comité:

monsieur Pierre Provost
animateur communautaire —
CLSC des Chaleurs
Rivière-Paspébiac

Autres membres du comité:

monsieur Eugène Bouchard
enseignant — Polyvalente Mgr Sévigny
Chandler

monsieur Michel Brisson
directeur des services pédagogiques —
Collège de Gaspé
Gaspé

monsieur Réginald Lavertu
directeur général — CEGEP de Matane
Petite-Matane

monsieur Arthur Miousse
animateur communautaire —
Centre de santé de l'Archipel
Cap-aux-Meules

monsieur René Violette
agent de programmation —
Radio-Québec
Saint-Omer-de-Bonaventure

Outaouais

Présidente du comité:

madame Monique Cyr
directrice générale —
Commission scolaire Outaouais-Hull
Hull

Vice-président du comité:

monsieur Robert Boucher
agent d'information —
CLSC des Hautes-Laurentides
Mont-Laurier

Autres membres du comité:

monsieur Rodolphe Bertrand
rentier
Notre-Dame-du-Laus

monsieur Jean-Pierre Blais
directeur général — Centre d'adaptation et de réadaptation La Ressource
Hull

madame Claire Carle
enseignante —
Commission scolaire du Pontiac
Fort-Coulonge

monsieur Jacques Poirier
directeur du service des communications — Caisse populaire St-Joseph
Hull

madame Cécile Vaillancourt
agente d'information — Radio-Québec
Hull

Région de Québec

Président du comité:

monsieur Gilles Poulin
curé —
Paroisses de Stoneham et Tewkesbury
Stoneham

Vice-président du comité:

monsieur André Gilbert
coordonnateur — Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
Saint-Jean-Chrysostôme

Autres membres du comité:

monsieur Yves Bernatchez
avocat —
Les avocats Bernatchez et Associés
Deschambault

madame Louise Godbout
responsable du service de la formation sur mesure — CEGEP de Limoilou
Charlesbourg

monsieur Valois Malenfant
directeur général — Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région de Québec
Sainte-Foy

madame Louise Rondeau
coordonnatrice —
Radio communautaire La Frontière
Sainte-Rose-de-Watford

Lise Saint-Louis-Racicot
agente de bureau — Radio-Québec
Notre-Dame-des-Laurentides

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Président du comité:

monsieur Lucien Gendron
vice-recteur administration-finances —
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi-Nord

Vice-président du comité:

monsieur Antonin Collard
agent d'information — Conseil régional des loisirs du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Alma

Autres membres du comité:

monsieur Raymond Bolly
technicien en laboratoire —
Ministère des Transports du Québec
Jonquière

madame Lucette Mailhot-Chicoine
directrice du service de l'éducation aux adultes — Commission scolaire de Chapais-Chibougamau
Chibougamau

monsieur Hertel Maltais
adjoint administratif — Radio-Québec
Alma

madame Anita Martel
rentière
Ville de La Baie

monsieur Raymond Rouleau
directeur-gérant —
Fermagroupe Sinaï Inc.
Saint-Gédéon

La direction

Voici la composition de la direction au 31 août 1985.

Présidence et direction générale

Président-directeur général:
monsieur Jacques Girard
Adjoint au président-directeur général:
monsieur Kees Vanderheyden
Vérificateur:
monsieur Roger Venne
Secrétaire général et directeur juridique:
monsieur Bernard Benoist
Chef du service des relations publiques:
monsieur Philippe Garlépy

Vice-présidence à la programmation

Vice-président à la programmation:
monsieur Jean Fortier
Directeur des programmes:
monsieur Claude Désorcy
Chef du service de la recherche:
monsieur Pierre Daigneault
Chef du service de la promotion, de la publicité et des relations avec l'auditoire:
monsieur Pierre Chaurest

Vice-présidence à la technique

Vice-président à la technique:
monsieur Claude Robert
Directeur de l'exploitation:
monsieur Joseph Thibault
Directeur du réseau et du développement technique:
monsieur Yvon Malo
Directrice du marketing:
madame Lyse Larouche

Vice-présidence à l'administration

Vice-président à l'administration:
monsieur Gilbert Buzaré
Directrice des ressources humaines:
madame Michèle Perryman
Directeur des services administratifs:
monsieur André Larin
Chef du service de l'informatique:
monsieur Gervais Parent

Bureaux régionaux

Directeur de l'Abitibi-Témiscamingue:
monsieur Mario Santerre
Directeur du Bas-Saint-Laurent:
monsieur Daniel Beauchesne
Directeur du Centre du Québec:
poste vacant
Directeur de la Côte-Nord:
monsieur Christian Gagnon
Directeur de l'Estrie:
monsieur Gaston Bachand
Directeur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine:
monsieur Marcel Landry
Directeur de l'Outaouais:
monsieur Gilles Gagné
Directeur de la région de Québec:
monsieur Richard Caron
Directeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean:
monsieur Alain Bouchard

Radio Québec

Organigramme général

Société de radio-télévision du Québec
800, rue Fullum, Montréal, QC H2K 3L7

(Au 31 AOÛT 1985)

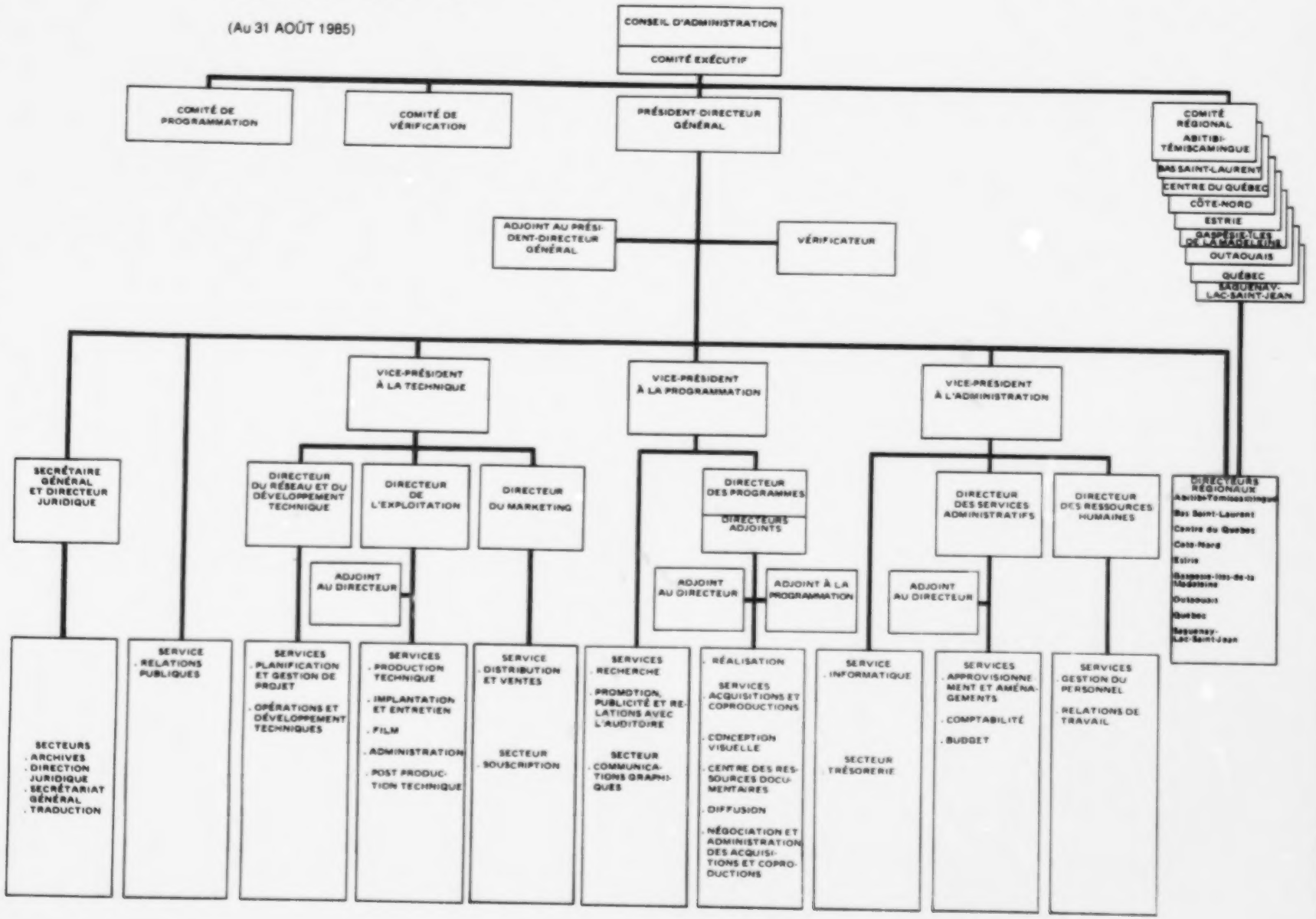

Les événements marquants

Programmation accessible et triplement des commandites

Radio-Québec entend devenir une télévision populaire générant une partie de ses revenus

Un nouveau souffle à Radio-Québec

Le sort de Radio-Québec se joue

Edgard Demers d'un art à l'autre

Une commission parlementaire ?

Radio-Québec devant la Régie des services publics

GILLES LESAGE

Radio-Québec modifie ses orientations

LE PRÉSIDENT JACQUES GIRARD

« Je veux que Radio-Québec prenne des risques..calculés! »

diffusion de publicité

RADIO-QUÉBEC S'EXPLIQUERA

Le CRTC reno de Radio-Qué

Network in Quebec to have ads

L'exercice financier 1984-1985 comptera au nombre des années déterminantes quant à l'avenir de la télévision éducative québécoise. En effet, l'avenir de Radio-Québec fait l'objet d'un grand débat public tout au cours de cette période. Qu'il suffise ici de rappeler l'importante couverture de presse accordée à Radio-Québec par les divers médias écrits et électroniques.

C'est pourquoi nous jugeons pertinent de revenir sur les événements les plus marquants de l'année. Ces événements sont: la publication de «Radio-Québec maintenant», et la comparution de Radio-Québec devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de même que la Régie des services publics.

«Radio-Québec maintenant»

À l'automne 1984 et à l'hiver 1985, les dirigeants de Radio-Québec procèdent à une réflexion profonde visant à préciser ce que «L'autre télévision» entend être au cours des prochaines années. Cette réflexion amène Radio-Québec à affirmer son rôle et sa mission, à souligner les distinctions qui s'imposent face aux autres maisons de télévision qui n'ont pas la même mission qu'elle, et à confirmer la nécessité de son financement par l'État.

Le fruit de cette réflexion est publié au mois de mars dans un document intitulé «Radio-Québec maintenant».

«Radio-Québec maintenant» n'est pas un plan d'action concret avec des objectifs, des stratégies, des choix d'émissions et un échéancier. C'est un document d'orientation qui se veut une réponse aux remises en question dont Radio-Québec faisait l'objet depuis déjà quelque temps. Il fournit les assises sur lesquelles s'appuiera le développement de Radio-Québec. En résumé, «Radio-Québec maintenant» établit clairement les orientations des activités et des structures de Radio-Québec pour les années qui viennent.

Voici l'essentiel de ces orientations:

- Radio-Québec entend non seulement continuer d'exister mais aussi se développer;
- Radio-Québec souhaite demeurer une société d'État sans but lucratif car elle estime que ce statut juridique correspond à la mission qui est la sienne;
- Radio-Québec entend conserver et développer son mandat de télévision éducative et culturelle car elle estime que c'est par le maintien de ce mandat qu'elle peut le mieux servir les intérêts et les besoins des citoyens québécois, offrant ainsi à ces derniers des choix télévisuels qui n'existeraient pas autrement;
- Radio-Québec entend, dans le cadre de son mandat et à l'intérieur des paramètres définis par la Loi sur la programmation éducative, rejoindre le plus grand nombre de citoyens possible;
- Radio-Québec entend être une télévision de qualité, tout à la fois exigeante et attrayante de même que soucieuse d'innovation;
- Radio-Québec entend renforcer, dans le cadre des lois qui la régissent, son option de télévision éducative à grand public qu'elle visera à faire évoluer selon les acquis des meilleures traditions télévisuelles;
- Radio-Québec entend servir, par des émissions spécialisées, certains auditoires-cibles restreints mais dont la dimension justifie néanmoins le recours à la diffusion sur ondes ouvertes;
- Radio-Québec continue d'opérer une télévision régionalisée, ceci constituant un atout important tant pour refléter la spécificité et les préoccupations des régions du Québec que pour faire connaître les divers aspects de la société d'aujourd'hui;
- Radio-Québec compte enrichir et diversifier sa programmation, entre autres moyens, avec la collaboration de divers partenaires des secteurs privé et public;
- Radio-Québec entend assurer elle-même une partie de son développement en augmentant ses revenus autonomes, revenus qui seront affectés en priorité à la programmation;
- Radio-Québec entend toutefois, en raison de son mandat, que son financement soit assuré principalement par une subvention gouvernementale;
- Radio-Québec entend participer de façon dynamique au développement éducatif et culturel du Québec.

Les personnes désireuses d'obtenir un exemplaire de «Radio-Québec maintenant» peuvent en faire la demande au service des relations publiques de Radio-Québec.

CRTC

Au mois de mai 1985, Radio-Québec comparaît devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en vue du renouvellement de sa licence de diffusion.

Lors de ces audiences publiques, le CRTC discute avec Radio-Québec d'un certain nombre de questions dont l'interprétation donnée par Radio-Québec à la notion de programmation éducative, ainsi que la politique et les projets de Radio-Québec à l'égard de la publicité et des messages d'intérêt public.

Le 31 juillet, le Conseil approuve les propositions de Radio-Québec en matière de publicité et accorde à la Société une période d'essai et d'évaluation de deux ans.

En ce qui concerne la notion de programmation éducative de Radio-Québec, le CRTC estime que, dans son ensemble, la programmation de Radio-Québec est à caractère éducatif et se distingue de celles des autres stations de télévision tant privées que publiques.

C'est pourquoi le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes accepte de renouveler la licence de diffusion de Radio-Québec pour la période s'échelonnant du 1er octobre 1985 au 30 septembre 1990.

Régie des services publics

C'est également au mois de mai 1985 que Radio-Québec comparaît devant la Régie des services publics pour faire déclarer éducative l'ensemble de sa programmation couvrant la période du 1er septembre 1984 au 31 août 1986.

Plus de 40 personnes, groupes et organismes manifestent leur intention d'intervenir, plus de 30 mémoires sont déposés et 23 intervenants font des représentations lors des audiences publiques tenues par la Régie.

Avant de rendre sa décision au sujet de la cause entendue, la Régie procède à une revue des interventions regroupées sous les thèmes suivants: la mission et le mandat de Radio-Québec; la programmation; la commandite; la régionalisation et la coproduction. Elle étudie ensuite le cadre légal de son propre mandat. Troisièmement, la Régie donne son interprétation du concept de programmation éducative de Radio-Québec dans le contexte des exigences de la Loi sur la programmation éducative. Enfin, elle procède à l'analyse de la programmation de Radio-Québec de 1984-1985 et 1985-1986, et examine si la publicité altère ou pas le caractère éducatif de cette programmation.

La Régie en vient alors à conclure que la conception que se fait Radio-Québec de son mandat de télévision éducative est conforme aux dispositions des lois qui la régissent, que la programmation de Radio-Québec de 1984-1985 et 1985-1986 rencontre les exigences de la Loi sur la programmation éducative, et que les principes et les critères appliqués dans la politique de commandite de Radio-Québec font en sorte que la publicité ne dénature pas le caractère éducatif de cette programmation.

C'est pourquoi la Régie des services publics termine sa réflexion en signalant qu'il est d'intérêt public de déclarer éducative l'ensemble de la programmation de Radio-Québec couvrant la période du 1er septembre 1984 au 31 août 1986.

MAYA L'ABEILLE

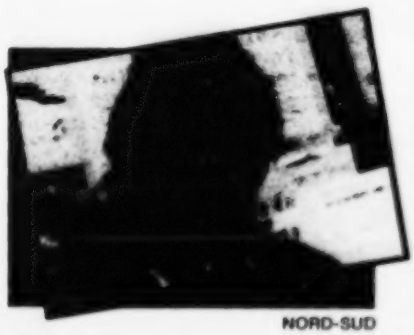

NORD-SUD

LES P'TITES VUES

STATION-SOLEIL

ARRIMAGE

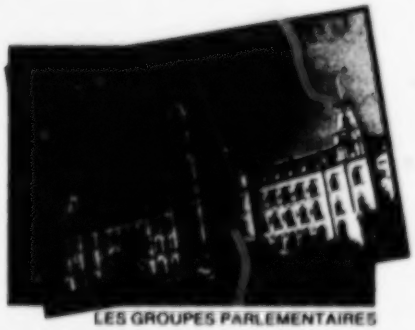

LES GROUPES PARLEMENTAIRES

CE SOIR, EN COMPAGNIE DE JEAN-PAUL II

DROIT DE PAROLE

LA SOIRÉE DE L'IMPRO

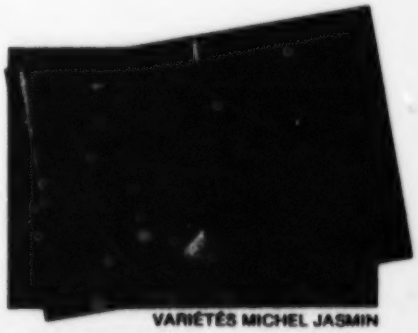

VARIÉTÉS MICHEL JASMIN

CINÉ-MARDI: «La guerre du feu»

RETRAITE-ACTION

La formation

Créée en 1968, Radio-Québec est une société d'État à but non lucratif qui répond de son mandat à l'Assemblée nationale du Québec par l'intermédiaire du ministre des Communications. En vertu de la loi, elle est principalement tenue d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois.

À ce titre, Radio-Québec doit produire et diffuser une programmation qui favorise l'éducation, la liberté d'expression et l'information des citoyens. Sa programmation doit aussi promouvoir l'accès des citoyens à leur patrimoine culturel, notamment en reflétant la vie des différentes régions du Québec, ainsi qu'au bien-être économique et social. C'est à cette tâche qu'œuvrent son centre de production de Montréal de même que ses neuf bureaux régionaux.

La programmation de Radio-Québec se divise en deux grands volets: la programmation éducative formelle et la programmation éducative non formelle.

Les émissions éducatives formelles s'adressent à des clientèles engagées dans des démarches de formation et sont diffusées principalement pendant le jour, en dehors des heures de grande écoute. Mentionnons à titre d'exemple les documents produits pour le ministère de l'Éducation à l'intention de son réseau scolaire.

Dans le but de réaliser plus efficacement ses objectifs en matière d'éducation formelle, Radio-Québec entreprend cette année une démarche devant conduire à l'intégration chez elle de la direction de la production et de la distribution du matériel didactique du ministère québécois de l'Éducation.

Les émissions éducatives non formelles s'adressent à un plus large auditoire, ne font pas l'objet d'encadrement pédagogique et sont présentées aux heures de grande écoute, soit entre 18h et 23h. Ces émissions sont regroupées dans trois grandes catégories: affaires publiques et information, culture générale, services et société.

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, Radio-Québec augmente ses stocks d'émissions de 1 257,0 heures, augmentation qui était de 1 051,1 l'année précédente. De ces 1 257,0 heures, 707,4 sont des productions autonomes (émissions produites par Radio-Québec), 370,5 des acquisitions, 173,6 des coproductions et 5,5 des sous-traitances.

Pour sa part, le nombre d'heures diffusées par Radio-Québec s'élève à 4 385,8 par rapport à 4 303,6 en 1983-1984. De ces 4 385,8 heures, 1 539,7 sont des diffusions originales (émissions diffusées pour la première fois), 1 517,8 sont des reprises et 1 328,3 sont regroupées dans la catégorie «éducation formelle et autres émissions»[1].

Pour remplir de façon plus opérante son mandat de télévision éducative, Radio-Québec rediffuse certaines émissions qui ont été présentées le jour même (ex.: TÉLÉSERVICE) ou quelques jours auparavant (ex.: DROIT DE PAROLE). Cela permet à un plus grand nombre de personnes de regarder les principales émissions de Radio-Québec.

(1) La catégorie «éducation formelle et autres émissions» regroupe les émissions de la formation continue, les émissions du ministère de l'Éducation et des autres ministères, les identifications et liens, les auto-promotions, les messages d'intérêt public et le temps d'occupation d'antenne (musique).

TÉLÉSERVICE

Programmation nationale

La contribution du centre de production de Montréal à l'augmentation des stocks d'émissions de Radio-Québec se chiffre cette année à 967,8 heures comparativement à 799,3 en 1983-1984. De ces 967,8 heures, 520,8 sont des productions autonomes, 358,4 des acquisitions et 88,6 des coproductions.

Au chapitre de la diffusion, Radio-Québec diffuse sur l'ensemble de son réseau pendant 3 811,8 heures par rapport à 3 855,4 l'année dernière. De ces 3 811,8 heures, 1 088,4 sont des diffusions originales, 1 395,1 sont des reprises et 1 328,3 sont regroupées dans la catégorie «éducation formelle et autres émissions».

Le tableau qui suit donne la répartition de la diffusion-réseau selon les clientèles.

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES CLIENTÈLES	HEURES
Ensemble de la population	2 826,1
Clientèle de la formation continue	376,2
Clientèle du ministère de l'Éducation et des autres ministères	609,5
TOTAL	**3 811,8**

Le prochain tableau donne la répartition de la diffusion-réseau selon les sources d'approvisionnement.

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT	HEURES
ÉMISSIONS DIFFUSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS	
Productions autonomes nationales	511,4
Productions autonomes régionales	132,5
Acquisitions	275,9
Coproductions	73,8
Assemblée nationale	74,2
Ministères	20,6
SOUS-TOTAL	**1 088,4**
ÉMISSIONS DIFFUSÉES EN REPRISE	
Productions autonomes nationales	502,7
Productions autonomes régionales	34,9
Acquisitions	747,1
Coproductions	72,2
Assemblée nationale	1,5
Ministères	36,7
SOUS-TOTAL	**1 395,1**
ÉDUCATION FORMELLE ET AUTRES ÉMISSIONS	
Formation continue	376,2
Ministère de l'éducation et autres ministères	555,8
Identifications et liens, auto-promotions, messages d'intérêt public et temps d'occupation d'antenne (musique)	396,3
SOUS-TOTAL	**1 328,3**
TOTAL	**3 811,8**

Voici l'essentiel de la programmation diffusée en 1984-1985 par Radio-Québec sur l'ensemble de son réseau.

Émissions éducatives formelles

Les émissions éducatives formelles occupent une place importante à l'antenne de Radio-Québec au cours de l'année 1984-1985, soit 30% de l'ensemble de la programmation. Ces émissions sont diffusées principalement pendant le jour et plus particulièrement le samedi et le dimanche après-midi.

Trois grandes séries produites par le ministère québécois de l'Éducation s'adressent à la clientèle d'âge préscolaire et scolaire. Ce sont: PASSE-PARTOUT, LE MARCHÉ AUX IMAGES et QUEBEC SCHOOL TELECAST.

Diffusée tous les jours, à l'exception de la saison estivale, la très populaire série PASSE-PARTOUT vise à favoriser le développement des enfants âgés de trois à cinq ans et tout spécialement leur développement socio-affectif.

Véritable cinémathèque destinée aux étudiants de niveau primaire, LE MARCHÉ AUX IMAGES se compose d'environ 350 courts documents traitant de sujets variés tels que la vie des plantes et des animaux, l'énergie électrique, les mathématiques et la géographie. Cette série vise à fournir aux enseignants des images qu'ils peuvent utiliser comme documents d'accompagnement dans leur cours.

Pour sa part, QUEBEC SCHOOL TELECAST s'adresse aux élèves des écoles primaires et secondaires anglophones et présente, entre autres, des émissions d'apprentissage de la langue maternelle, de français langue seconde, de mathématiques, de sciences et de géographie.

De nombreuses autres séries éducatives formelles sont présentées à l'intention de la clientèle adulte. Ces émissions originent de divers organismes œuvrant dans le domaine de l'enseignement.

C'est ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec est responsable de la production de trois séries: À PLEIN TEMPS, un téléroman qui traite des relations parents-enfants; OCTO-PUCE, une série qui veut familiariser les téléspectateurs avec la structure, le fonctionnement et les différentes applications des micro-ordinateurs; et OCTO-PUCE PLUS, une série complémentaire qui fournit des renseignements sur l'équipement informatique et sur les ressources disponibles en français dans ce domaine.

L'École nationale d'administration publique propose de son côté L'ÉNAP PRÉSENTE, une série qui permet à des gestionnaires publics et à des ressources de l'ÉNAP de témoigner de leur expérience et de leur expertise sur des sujets d'administration publique.

Radio-Québec diffuse également trois cours produits par l'Université de Montréal: ASTRONOMIE GÉNÉRALE, CHRISTIANISME ET RELIGIONS DU NOUVEL ÂGE, LES URGENCES EN MÉDECINE. De plus, cette institution propose une série visant à informer l'ensemble de la population sur divers aspects de la médecine dentaire, six portraits de chercheurs œuvrant chez elle, quatre entretiens avec des chercheurs spécialisés dans le domaine de la génétique, enfin, un magazine fournissant de l'information sur les activités de son campus.

L'Université Laval présente sur les ondes de Radio-Québec deux cours crédités (HISTORIQUE DE LA LITTÉRATURE BIBLIQUE, INTRODUCTION À L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC) ainsi qu'un magazine d'information sur ce qui se passe chez elle.

Enfin, la Télé-université alimente la programmation de Radio-Québec avec des séries comme LE CORPS HUMAIN, L'ÉVOLUTION DE L'HOMME, LA SCIENCE EN QUESTION, SCIENCES ET CULTURES, INTRODUCTION AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE, LES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DANS L'HISTOIRE et LE DROIT ET LA POLITIQUE. Ces séries constituent des compléments à différents cours par correspondance de niveau universitaire.

OCTO-PUCE

Émissions éducatives non formelles

Les émissions éducatives non formelles représentent la majeure partie de la programmation de Radio-Québec, soit 70% en 1984-1985. Tel que mentionné précédemment, ces émissions sont regroupées dans trois grandes catégories: affaires publiques et information, culture générale, services et société.

Affaires publiques et information

Les émissions de cette catégorie visent à permettre aux citoyens d'être au courant et de comprendre ce qui se passe dans les domaines économique, social, politique et culturel, tant au niveau national qu'international.

Les émissions d'affaires publiques et d'information ont de plus une fonction critique: elles cherchent à analyser les enjeux collectifs et à susciter des débats sur ces enjeux de façon à encourager une participation éclairée des citoyens à la vie de la société.

La série DROIT DE PAROLE, animée par Claire Lamarche, s'attache depuis déjà plusieurs années à faire connaître au grand public, par le biais du débat, les principaux enjeux relatifs aux questions politiques, économiques et sociales qui le touchent de près.

C'est également Claire Lamarche qui anime la participation de Radio-Québec à AGORA, un forum international pendant lequel Suisses, Français et Québécois discutent pendant trois heures d'un thème donné via satellite. Les thèmes des deux émissions de la saison 1984-1985 sont le féminisme et l'insécurité dans les villes.

En ce qui concerne l'information internationale, Radio-Québec diffuse NORD-SUD, un magazine qui traite des réalités du développement international et de la coopération dans les pays en voie de développement. Par la même occasion, ce magazine animé par André Payette veut favoriser une meilleure compréhension du contexte géographique, social, économique, politique et culturel propre aux pays du Tiers-Monde. Cette série est produite avec la collaboration de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale.

Animé par Sorey Prom Tep, Alexandra Szacka, Jean-Victor N'Kolo et Marie-Claude Hansenne, le magazine ARRIMAGE veut sensibiliser l'ensemble de la population à la réalité des néo-Québécois sur les plans social, politique, économique et culturel. On espère ainsi favoriser le rapprochement entre Québécois d'origine et ceux plus nouvellement arrivés.

Soucieuse de faire écho à l'actualité politique québécoise, Radio-Québec diffuse pendant la session parlementaire LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES DÉPUTÉS. Elle diffuse également certains événements spéciaux comme le discours du premier ministre lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, la réponse du chef de l'opposition au discours d'ouverture du premier ministre, le discours du budget, la réponse de l'opposition à la présentation du nouveau budget, enfin, le dépôt des demandes constitutionnelles du Québec.

Quatre conférences socio-économiques voient aussi leurs travaux d'ouverture et de fermeture faire l'objet d'une diffusion. Ces conférences portent sur la place du Québec dans le monde, l'intégration sociale des personnes handicapées, l'électronique et l'informatique ainsi que la sécurité économique des Québécoises.

Avec la série LES GROUPES PARLEMENTAIRES, présentée pour la première fois cette saison-ci, Radio-Québec met gratuitement du temps d'antenne à la disposition des groupes parlementaires. Au cours de l'année 1984-1985, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec ont chacun droit à six émissions, chaque parti étant responsable de leur contenu. Ces émissions sont produites par le bureau régional de la région de Québec.

VENDREDI CHAUD: «Pied de poule»

Culture générale

Considérées dans leur ensemble, les émissions de cette catégorie visent tantôt à transmettre aux téléspectateurs des connaissances dans une multitude de domaines, tantôt à les mettre en contact direct avec des artistes et des œuvres appartenant à divers modes d'expression.

Radio-Québec tente cette année une nouvelle expérience dans le domaine des variétés avec VARIÉTÉS MICHEL JASMIN. Chaque semaine, l'animateur reçoit en direct des vedettes de la chanson et du monde du spectacle faisant carrière ici, en France, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

Le théâtre occupe une place importante dans la programmation de Radio-Québec, et ce dans le cadre du VENDREDI CHAUD. Parmi les pièces qui y sont présentées, mentionnons «Pied de poule», «À toi pour toujours ta Marie-Lou», «La déprime», «Bachelor», quatre portraits de premiers ministres québécois de même que les trois textes primés au premier concours de scénarios de Radio-Québec.

Également, et ce pour une troisième année consécutive, Radio-Québec diffuse LA SOIRÉE DE L'IMPRO. Fait nouveau, cette série offre des matchs d'improvisation théâtrale opposant des Suisses, des Français, des Belges et des Québécois pour l'obtention de la première Coupe du monde d'improvisation.

Les amateurs du septième art sont comblés avec la présentation de CINÉ-RÉPERTOIRE, CINÉ-MARDI, TÉLÉFILMS et COURTS MÉTRAGES. Quelques titres illustrent la qualité des films diffusés à Radio-Québec: «Furyo», «La femme d'à côté», «Au clair de la lune», «Fitzcarraldo», «La ballade de Narayama», «La guerre du feu», «Coup de foudre», «Victor/Victoria», «Les nouveaux monstres», «Dr Teyran», «Jean Jaurès, vie et mort d'un socialiste», «Elvis Gratton» et «Piwi».

À ce chapitre, il ne faut pas oublier les séries ENCYCLOPÉDIE AUDIO-VISUELLE DU CINÉMA FRANÇAIS et C'EST ARRIVÉ À HOLLYWOOD.

La musique et le chant sont principalement présents à notre antenne avec PLEIN SON, une série qui, chaque semaine, présente en spectacle des artistes œuvrant dans les domaines de la chanson populaire et du jazz. Parmi ceux qui s'y sont produits, il y a Paul Piché, Michel Rivard, Louise Portal, Elton John, Marie-Michèle Desrosiers, Daniel Lavoie, Ricky Lee Jones et Sarah Vaughan.

Les habitués de SOIRÉE À L'OPÉRA ont pu entendre cinq opéras présentés par le Metropolitan Opera House de New-York. Ce sont: «Aïda», «La forza del destino» et «Simon Boccagnera» de Verdi, «Francesca da Rimini» de Zandonai et «La Tosca» de Puccini.

Enfin, UN PAYS, UNE MUSIQUE nous fait découvrir l'histoire, la culture et la tradition de certains pays à travers la musique qui les caractérise.

La danse a également droit d'antenne avec KYLIAN, une série de ballets créés par Jiri Kylian, reconnu pour être un chorégraphe génial.

En ce qui a trait à la science, Radio-Québec diffuse NOVA, une prestigieuse série coproduite avec le réseau américain Public Broadcasting System et la British Broadcasting Corporation, et INCURSIONS, une série qui fait état de la vitalité de la recherche scientifique au Québec. Cette dernière est produite par cinq des neuf bureaux régionaux de Radio-Québec (Abitibi-Témiscamingue, Centre du Québec, Côte-Nord, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean).

Pour leur part, NATIONAL GEOGRAPHIC, L'AVENTURE DES PLANTES, L'HOMME ET LA NATURE et CONNAISSANCE DU MILIEU permettent aux téléspectateurs de mieux apprécier la nature qui les entoure.

Des séries à caractère historique sont également au menu de la programmation de Radio-Québec. LES TRAVAILLANTS retrace l'histoire du mouvement ouvrier québécois depuis la fin du XIX° siècle, alors qu'IMAGES PERDUES évoque notre petite histoire au moyen de films amateurs tournés pendant les années 1940 et 1950.

RENCONTRES AVEC DES GENS REMARQUABLES: «Simone de Beauvoir»

Pour leur part, les séries RENCONTRES AVEC DES GENS REMARQUABLES, VISAGE, L'UNIVERS DE... et PIERRE NADEAU RENCONTRE... tracent le portrait ou la carrière de personnalités célèbres ou de personnes qui se sont distinguées dans divers domaines. Mentionnons, entre autres, Simone de Beauvoir, Mikis Theodorakis, Jean-Paul Riopelle, Albert Camus, Michelle Rossignol, Alice Parizeau, Claire Bonenfant, Pierre Péladeau, Robert Lapalme, Michel Lemieux et Margie Gillis.

Dans le cadre de TÉLÉDOCUMENTS, Radio-Québec présente des documentaires, des reportages et des dossiers traitant de sujets sociaux et politiques. Certains documents proposés par cette série retiennent plus particulièrement l'attention. Ce sont: «La mafia», une enquête minutieuse sur les mafias italienne et américaine; «Les enfants mal aimés», trois documentaires sur la violence faite aux enfants; et «Le deuxième sexe», une mini-série au cours de laquelle Simone de Beauvoir fait le point sur le mouvement féministe.

Dans le secteur des sciences humaines, la grille de 1984-1985 propose deux importantes séries. AFRICA retrace l'histoire riche et mouvementée du continent africain et LES ARABES se veut une vaste fresque de la société et de la culture arabe.

La spiritualité est également présente sur les ondes de Radio-Québec avec la diffusion de CE SOIR, EN COMPAGNIE DE JEAN-PAUL II, une émission quotidienne qui commente et retransmet les moments forts de la visite que le Souverain Pontife a effectué à l'automne 1984 en terre canadienne. Pour sa part, la série LA LONGUE RECHERCHE propose une réflexion sur les principales démarches spirituelles de l'humanité au cours des âges.

Les enfants sont choyés avec des séries comme MAYA L'ABEILLE, HEÏDI et LA MONTAGNE DE FEU.

Comme autre particularité de sa programmation, Radio-Québec offre à ses téléspectateurs un menu spécial pendant la période des fêtes ainsi que pendant la saison estivale.

Sa programmation des fêtes compte trois temps forts dont CINÉ-CADEAU, une série qui offre aux jeunes une impressionnante brochette de films choisis spécifiquement pour eux. C'est ainsi qu'ils ont le plaisir de suivre les aventures de leurs héros Astérix, Lucky Luke, Tintin, Charlie Brown et compagnie.

Les adultes, quant à eux, ont droit à quelques mini-séries fort intéressantes dont EMMANUEL À JOSEPH À DAVIT, FANNY ET ALEXANDRE et KAMOURASKA.

Enfin, de nombreux spectacles sont présentés à l'intention de toute la famille. Mentionnons ceux de Monique Leyrac, Gilles Vigneault, Raoul Duguay, Michel Lemieux, Danielle Oddera et Jean Marchand interprétant Jacques Brel, ainsi que Daniel Guérard chantant Charles Trenet.

Pour sa part, la saison estivale amène le retour à l'écran de STATION-SOLEIL, un magazine animé par Jean-Pierre Ferland assisté de Nicole D'Amour, Jean Dumas et Diane Massicotte. Du lundi au vendredi, cette série propose un mélange de chansons, d'entrevues et d'informations.

Les deux autres séries marquantes de l'été sont CINÉMANIA, une série qui offre aux cinéphiles de bons films cinq soirs par semaine, alors que LES P'TITES VUES fait la promotion d'une nouvelle génération de cinéastes québécois. Cette dernière a été conçue dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

PARLER POUR PARLER

Services et société

Les émissions de cette catégorie veulent favoriser chez les téléspectateurs la compréhension et la prise en charge personnelle des défis et problèmes de la vie quotidienne. Leur principale caractéristique est donc leur dimension de service à la population. C'est dans cette catégorie d'émissions que Radio-Québec investit le plus d'efforts en recherche et en production.

Favorisant l'acquisition de connaissances et d'habiletés de base pertinentes pour la vie personnelle, en famille, au travail et en société, ces émissions fournissent des informations concrètes, des renseignements critiques, des suggestions pratiques et des références utiles dans divers domaines.

TÉLÉSERVICE offre des renseignements pratiques et des informations concrètes en santé, psychologie, consommation, économie, éducation, loisirs et sports, science, bricolage ainsi que dans les domaines social, juridique et culturel. Présentée du lundi au vendredi, cette série est animée par Claude Saucier entouré de Lise Le Bel, Louise Faure, Aimé Boivin, Jeanette Biondi, Marc Laurendeau, Guy Richer et Yves Mondoux. Quant à sa durée, celle-ci passe cette année de 30 à 60 minutes.

La série RETRAITE-ACTION, animée par Nicole Germain, aborde des questions liées au vieillissement et à la retraite. Cette série veut inciter les personnes âgées et celles qui sont à la pré-retraite à développer une plus grande autonomie.

Pour sa part, NOURRIR LE QUÉBEC entend faire connaître et valoriser l'agriculture québécoise auprès des consommateurs en les informant de l'importance des ressources agricoles dans l'économie québécoise.

Il y a aussi PARLER POUR PARLER, un rendez-vous hebdomadaire au cours duquel Janette Bertrand et ses convives discutent de sujets d'ordre social, psychologique, philosophique ou spirituel. Cette série veut susciter chez le téléspectateur la réflexion concernant certaines questions ou phénomènes.

LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA VIE et LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA VIE montrent aux parents le développement normal d'un enfant en bonne santé tandis que L'ENVERS DU JEU donne une idée concrète et globale du développement intellectuel de l'enfant par le biais du jeu.

Dans un tout autre domaine, SE BÂTIR fournit des informations sur l'auto-construction de sa maison, alors que DÉFI: SURVIVRE offre les témoignages de personnes qui ont réussi à se refaire une vie après avoir été victimes d'un grave accident de travail.

Radio-Québec réalise cette année une collaboration entre son centre de production de Montréal et sept de ses neuf bureaux régionaux (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Centre du Québec, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Outaouais et région de Québec) pour la production d'une série. Résultat: ÇA VAUT LE VOYAGE, une série qui veut sensibiliser les téléspectateurs à l'activité touristique québécoise en faisant connaître diverses formes de voyages et de structures d'accueil en place dans différentes régions du Québec.

LE TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

Enfin, et ce pour une troisième année consécutive, Radio-Québec diffuse le TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE. D'une durée de 24 heures, cette neuvième édition du Téléthon attire plus de deux millions de téléspectateurs et permet à l'Association de paralysie cérébrale du Québec d'amasser 3 200 000 $, soit 24% de plus que l'année précédente.

L'autre télévision — Radio Québec

Horaire des émissions automne 1984

DIMANCHE

12h00 Magazine universitaire
12h30 Ode-pave et Ode-pave plus
13h30 L'ENAP présente
14h00 Télé-université
17h00 Astronomie générale
18h00 Passe-Partout
18h30 Bleyo l'abeille
19h00 Bord-eau (rediffusion)
19h30 Rencontres avec des gens remarquables
20h30 Shawna Lévesque en direct
22h00 Téléthèque

LUNDI

10h00 Bleuté aux longues
11h00 Québec scolaire télécool
12h00 Télé-université
13h00 Québec scolaire télécool (rediffusion)
13h30 Bleuté aux longues (rediffusion)
15h30 Shawna Lévesque en direct (rediffusion)
17h00 Animage (rediffusion)
17h30 Heidi (rediffusion)
18h00 Passe-Partout
18h30 Téléservice
19h30 Connaissance du milieu
20h00 Ouvrir le Québec
20h30 Variétés Michel Jasmin
22h00 Bleu
23h00 Téléservice (rediffusion)

MARDI

10h00 Bleuté aux longues
11h00 Québec scolaire télécool
12h00 Droit d'aujourd'hui
12h30 Les organes en médecine (rediffusion)
13h00 Québec scolaire télécool (rediffusion)
13h30 Bleuté aux longues (rediffusion)
15h30 Droit de parole (rediffusion)
16h30 Connaissance du milieu (rediffusion)
17h00 Période de questions
18h00 Passe-Partout
18h30 Téléservice
19h30 Défi : survivre
20h00 Animage
20h30 Ciné-mardi
22h30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
23h00 Téléservice (rediffusion)

MERCREDI

10h00 Bleuté aux longues
11h00 Québec scolaire télécool
12h00 Astronomie générale (rediffusion)
13h00 Québec scolaire télécool (rediffusion)
13h30 Bleuté aux longues (rediffusion)
15h30 Parler pour parler (rediffusion)
16h30 Robotik-action (rediffusion)
17h00 Période de questions
18h00 Passe-Partout
18h30 Téléservice
19h30 Pierre Rodeau raconte
20h00 Abico
21h00 À plein temps
21h30 La première année de la vie
22h00 Plein sax (rediffusion)
23h00 Téléservice (rediffusion)

JEUDI

10h00 Bleuté aux longues
11h00 Québec scolaire télécool
12h00 La première année de la vie (rediffusion)
12h30 Magazine universitaire
13h00 Québec scolaire télécool (rediffusion)
13h30 Bleuté aux longues (rediffusion)
15h30 Rencontres avec des gens remarquables (rediffusion)
16h30 Défi : survivre (rediffusion)
17h00 Période de questions
18h00 Passe-Partout
18h30 Téléservice
19h30 Bord-eau
20h00 Téléphénomènes
21h30 Visage
22h00 Ode-pave et Ode-pave plus (rediffusion)
23h00 Téléservice (rediffusion)

VENDREDI

10h00 Bleuté aux longues
11h00 Québec scolaire télécool
12h00 L'ENAP présente (rediffusion)
12h30 Télé-université
13h00 Québec scolaire télécool (rediffusion)
13h30 Bleuté aux longues (rediffusion)
15h30 Téléthèque (rediffusion)
17h00 Ouvrir le Québec
17h30 Bleyo l'abeille (rediffusion)
18h00 Passe-Partout
18h30 Téléservice
19h30 Robotik-action
20h00 Droit de parole
21h00 Vendredi classé
22h30 Cavale estivale
23h00 Téléservice (rediffusion)
24h00 Les organes en médecine

SAMEDI

15h00 Téléphénomènes (rediffusion)
16h30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français (rediffusion)
17h00 Bleuté aux longues
18h00 Passe-Partout
18h30 Heidi
19h00 Parler pour parler
20h00 Plein sax
21h00 Ciné-répertoire
22h30 Variétés Michel Jasmin

L'autre télévision — Radio Québec

Horaire des émissions été 1985

DIMANCHE

17h30 Télé-université (de 15h à 18h) (4)
Les grands travaux de l'archéologie (6)
L'aventure des plantes (2)
À la redécouverte des pays de la Bible (12)
19h30 Bleyo l'abeille (12)
19h00 L'opéra sauvage (10)
L'agroalimentaire des saisons (2)
20h00 Festival international de jazz 83 (3)
La mémoire du peuple noir (4)
Divers (5)
21h00 Le prisonnier (12)
22h00 Les frontières (6)
Divers (4)

LUNDI

17h30 La période de questions (3)
Bulletin de Russie (1)
Télé-université (9)
18h30 Édouard à tâtons Simpsons (7)
Jeunie (6)
19h30 Les p'tites pilotes de Québec (13)
20h00 Station-soleil (13)
21h00 Cinémonde (13)
22h30 Station-soleil (rediffusion)

MARDI

17h30 La période de questions (3)
Bulletin de Russie (1)
Télé-université (9)
18h30 National Geographic (12)
Jeunie (1)
19h30 Action (13)
20h00 Station-soleil (13)
21h00 Cinémonde (13)
22h30 Station-soleil (rediffusion)

JEUDI

17h30 La période de questions (3)
Bulletin de Russie (1)
Télé-université (9)
18h30 Action-débat (13)
19h30 Les p'tites vues (13)
20h00 Station-soleil (13)
21h00 Cinémonde (13)
22h30 Station-soleil (rediffusion)

SAMEDI

17h30 Lettres d'un bout du monde (9)
La langue redonnée (2)
Divers (2)
18h30 La mystique de feu (6)
Histoires de zoo (6)
Divers (1)
19h00 Parler pour parler (13)
20h00 Divers (13)
21h00 Picasso, l'homme et son œuvre (2)
L'histoire au jugement (6)
Bord-Soleil (2)
Divers (3)

MERCREDI

17h30 La période de questions (3)
Bulletin de Russie (1)
Télé-université (9)
18h30 La voyage de Charles Darwin (7)
La jeunesse de Québec (6)
19h30 Pierre Rodeau raconte (13)
20h00 Station-soleil (13)
21h00 Cinémonde (13)
22h30 Station-soleil (rediffusion)

VENDREDI

17h30 La période de questions (3)
Vu de plaisir (7)
Puissance et sœur (3)
18h00 Ouvrir le Québec (10)
18h30 Les explorateurs célèbres (10)
Divers (3)
19h30 Robotik-action (13)
20h00 Station-soleil (13)
21h00 Cinémonde (13)
22h30 Station-soleil (rediffusion)

Programmation régionale

Tel que mentionné précédemment, la programmation de Radio-Québec doit refléter les réalités culturelles, économiques, politiques et sociales spécifiques aux diverses régions du Québec. À cet effet, Radio-Québec exploite une télévision régionalisée. Ses neuf bureaux régionaux ont été mis en place pour assurer une production d'émissions répondant aux besoins et aux attentes de leur population respective.

Pour l'exercice financier 1984-1985, la contribution des bureaux régionaux à l'augmentation des stocks d'émissions de Radio-Québec se chiffre à 289,2 heures comparativement à 251,8 l'année précédente. De ces 289,2 heures, 186,6 sont des productions autonomes, 12,1 des acquisitions, 85,0 des coproductions et 5,5 des sous-traitances.

Le tableau suivant donne la contribution de chaque bureau régional.

PRODUCTION RÉGIONALE

RÉGION	HEURES
Abitibi-Témiscamingue	21,5
Bas-Saint-Laurent	16,0
Centre du Québec	53,3
Côte-Nord	21,1
Estrie	41,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26,0
Outaouais	37,0
Région de Québec	38,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	34,8
TOTAL	**289,2**

Pour sa part, la diffusion en détachement de réseau s'établit à 574,0 heures par rapport à 448,2 en 1983-1984. De ces 574,0 heures, 451,3 sont des diffusions originales et 122,7 sont des reprises.

On retrouve dans le prochain tableau le nombre d'heures de diffusion en détachement faite dans chacune des régions.

DIFFUSION EN DÉTACHEMENT DE RÉSEAU

RÉGION	HEURES
Abitibi-Témiscamingue	25,0
Bas-Saint-Laurent	31,5
Centre du Québec	75,5
Côte-Nord	64,5
Estrie	47,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30,0
Outaouais	36,5
Région de Québec	76,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	187,0
TOTAL	**574,0**

Voici le contenu détaillé de la programmation diffusée cette année en détachement de réseau dans les diverses régions du Québec.

Abitibi-Témiscamingue

CAMÉRA UN, un magazine d'information animé par Martine Gendron, qui aborde chaque semaine divers aspects de la vie régionale en insistant particulièrement sur les impacts sociaux, économiques et culturels des sujets traités.

L'EMPREINTE DU PROGRÈS, un document proposant une réflexion sur l'impact de l'exploitation des ressources naturelles sur l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'EXPRESS EN TÊTE, un jeu-questionnaire qui fait appel aux connaissances régionales des étudiants de niveau secondaire.

CHORÉGRAPHIE D'UN CRAYON, une émission spéciale sur le deuxième Animathon (compétition de films d'animation) qui s'est tenu à l'automne 1984 dans le cadre du Festival du cinéma international de l'Abitibi-Témiscamingue.

À LA CONQUÊTE DU NORD et LES NOCE D'OR, deux émissions qui soulignent le cinquantenaire des plans de colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue. La première retrace l'histoire du peuplement de la région et la seconde fait écho aux festivités qui ont entouré le cinquantenaire.

À LA CONQUÊTE DU NORD

TRAVAILLER POUR VIVRE

Bas-Saint-Laurent

LE MAGAZINE, un magazine hebdomadaire d'affaires publiques animé par Jean Morin, proposant une analyse des événements qui alimentent l'actualité culturelle, politique, économique ou sociale de la région.

À LA RECHERCHE DU CENTRE, un document sur l'implantation, la vocation et les retombées économiques du Centre scientifique Maurice-Lamontagne dans la région de la Mitis.

OMER VEILLEUX, une émission spéciale qui fait état d'une forme originale de théâtre, le théâtre de clown.

VIVRE EN RÉGION, une série coproduite avec les bureaux régionaux de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui aborde de façon originale et parfois humoristique des sujets reliés aux domaines du transport, de la santé, de la consommation et de la culture.

POUR UN MIEUX-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT, quatre émissions sur la santé physique et mentale présentées dans tout l'est québécois avec la collaboration de certains départements de santé communautaires et centres locaux de services communautaires du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

OMER VEILLEUX

Centre du Québec

CONTACT, un magazine hebdomadaire d'information animé par Marcel Courchesne et Danièle Mondoux, qui comporte un volet affaires publiques, un volet culture générale et un volet vie quotidienne.

CLAQUE-SON, une série qui a pour but de promouvoir des talents régionaux œuvrant dans diverses disciplines rattachées aux arts d'interprétation.

PROTÉGEZ-VOUS, une série qui vise à informer les consommateurs sur leurs droits et obligations, tout en les aidant à faire des choix judicieux.

LE PAGEANT HISTORIQUE DU 350e, un montage du spectacle qui a souligné avec éclat le 350e anniversaire de la ville de Trois-Rivières.

PLACE À L'IMPRO, deux matchs d'improvisation théâtrale mettant en compétition les comédiens de la Ligue d'improvisation trifluvienne à ceux de la Ligue outaouaise d'improvisation.

LE STIMULATEUR CARDIAQUE et L'ÉLECTROCARDIOGRAPHIE, deux documents sur les maladies cardio-vasculaires. Le second, coproduit avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et les productions Céfem, s'est vu décerner un certificat de mérite lors du Festival québécois de l'audio-visuel et du didactitiel 1985.

INTEL 3, un jeu-questionnaire qui fait appel aux connaissances académiques des élèves de niveau secondaire III.

Côte-Nord

36 MÉTIERS, 36 MISÈRES, une série qui parle de quatre travailleurs nord-côtiers œuvrant dans des domaines aussi variés que la pêche, la forêt, le camionnage et l'hôtellerie.

IMAGES D'UN PASSÉ SIMPLE, une série qui présente des films d'archives de la région souvent inédits, films accompagnés de commentaires de témoins de l'époque.

TRAVAILLER POUR VIVRE, une série analysant certains aspects du monde du travail comme la pratique de métiers non traditionnels par les femmes et le travail à contrat.

SAUMON DE L'AN 2 000, une série sur le cycle de vie ainsi que sur la survie de saumon de l'Atlantique.

GAGNON — LA BELLE PROMESSE, L'ENJEU NORDIQUE et ALUMINIUM — HORIZON 90, trois émissions portant sur la situation économique difficile de la Côte-Nord.

INNU ASHAM — LA RAQUETTE MONTAGNAISE, POUR UNE ÉCOLE ILNU, SUR LE BOUT DE LA LANGUE MONTAGNAISE et TAPUE TAMUN, autant d'émissions qui reflètent le vécu des Amérindiens, plus particulièrement celui du peuple montagnais.

ALPHA PLUS, L'OMBRE DE L'ÎLE et CENT RISQUES À BORD, trois documents traitant respectivement de l'alphabétisation des adultes, de la colonisation de l'Île d'Anticosti et des risques du métier de pêcheur.

VIVRE EN RÉGION, (voir texte du Bas-Saint-Laurent)

POUR UN MIEUX-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT, (voir texte du Bas-Saint-Laurent)

Estrie

CARTES SUR TABLE, un magazine hebdomadaire d'information sociale animé par Jacques Beaulieu, Anne Dansereau et Sylvie-Anne Martel, faisant voir le côté humain des choses qui se passent en Estrie. Deux membres de l'équipe de production, la journaliste Hélène Pichette et la réalisatrice Christine Guillemette, se sont mérités une mention honorable au Prix Judith-Jasmin 1985 pour un reportage sur les femmes et l'économie.

DES GENS QUE JE CONNAIS, une série au cours de laquelle Clémence Desrochers s'entretient avec cinq personnes qui ont marqué, chacune à leur manière, l'histoire régionale.

PROTÉGEZ-VOUS, une série qui vise à informer les consommateurs sur leurs droits et obligations, tout en les aidant à faire des choix judicieux.

Diffusion en direct des délibérations et de trois émissions spéciales sur le Sommet socio-économique de l'Estrie, qui s'est tenu les 29, 30 et 31 janvier 1985.

LE BONHEUR N'A PAS DE PRIX et LE NEZ DANS LE COURANT, deux documents traitant respectivement de différentes conceptions du bonheur et de l'histoire des caisses populaires en Estrie.

L'ENJEU VIDÉO, une émission qui présente les meilleurs vidéos produits par des étudiants de niveau secondaire dans le cadre d'une compétition amicale.

INDIENS DE LA MER

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

ANTENNES, un magazine d'information qui, chaque semaine, pose un regard sur des réalités de tous les jours plutôt que de donner un aperçu événementiel de ce qui se vit en région.

VIE DE PÊCHEUR, une série qui aborde diverses facettes du métier de pêcheur.

INDIENS DE LA MER, une série retraçant les 10 000 ans d'histoire du peuple micmac en Gaspésie.

LE BÂTEAU CHANTANT et LES RELIGIEUSES, deux émissions traitant respectivement du mouvement choral québécois et des religieuses de la congrégation St-Paul-de-Chartres.

INITIATION À LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE, une série qui relate l'évolution au Québec de trois genres littéraires et qui s'adresse aux élèves du deuxième cycle du secondaire.

C'EST PAS CLAIR QU'ON EST BRANCHÉ, HISTOIRE D'EAU et LES FÊTES DE 84, trois documents portant respectivement sur les problèmes énergétiques des Îles-de-la-Madeleine, l'histoire de la Côte de Gaspé et les célébrités qui ont souligné en région les Fêtes 1534-1984.

VIVRE EN RÉGION, (voir texte du Bas-Saint-Laurent)

POUR UN MIEUX-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT, (voir texte du Bas-Saint-Laurent)

Outaouais

BLOC-NOTES, un magazine hebdomadaire d'information animé par Serge Dion, Danièle Foucart et Julie Huard, qui aborde diverses réalités régionales reliées aux domaines de l'éducation, de l'économie, des loisirs et du socio-culturel.

LES 100 COUPS DE THÉÂTRE, une série qui veut commémorer les 100 ans de vie théâtrale à Hull. Quatre pièces de théâtre, dont une a remporté une mention honorable à la remise des Children's Television Program Awards 1985 («À nos marques, prêts, partons»), et deux matchs d'improvisation opposant les comédiens de la Ligue outaouaise d'improvisation à ceux de la Ligue d'improvisation trifluvienne sont présentés dans le cadre de cette série.

SUR LA ROUTE DES ANCÊTRES, un document produit dans le cadre des Fêtes 1534-1984 et qui fait revivre les voyages en canot que faisaient les ancêtres pour se rendre de Hull à Québec.

MUSIC-HULL, une série qui met en vedette des auteurs-compositeurs-interprètes de la région métropolitaine de Hull.

Deux émissions de TÉLÉSERVICE sont coproduites avec le centre de production de Montréal dans le cadre du sixième Salon du livre de l'Outaouais.

Région de Québec

ACTION-DÉBAT, une série hebdomadaire animée par Pierre Craig, au cours de laquelle une quinzaine de participants discutent de problématiques régionales touchant différents secteurs d'activités. Cette série veut offrir aux téléspectateurs un éventail d'opinions, leur permettant ainsi de se faire leur propre idée.

ACTION, une série qui, chaque semaine, présente des documentaires offrant des images concrètes de la réalité régionale et des gens qui la vivent. Parmi les sujets abordés, mentionnons l'Orchestre symphonique de Québec, la mine d'or de Montauban, le peintre Jean-Paul Lemieux et la garde côtière.

ARTISTES DE CHEZ-NOUS, deux émissions qui présentent en spectacle des auteurs-compositeurs-interprètes de la région.

IMAGINEZ CE QU'UN ENFANT, un document relatant une expérience originale de classe en plein air vécue en forêt par des jeunes de cinquième année.

Saguenay-Lac-Saint-Jean

À CAUSE DES MOTS, un jeu-questionnaire qui fait appel aux connaissances régionales et académiques des élèves de niveau secondaire.

Diffusion de deux émissions spéciales sur les audiences publiques qui se sont tenues en janvier 1985 sur le programme de stabilisation des berges du Lac Saint-Jean.

UN PEU DE TEMPS ET D'AIR FRAIS, une série qui fait découvrir des dimensions nouvelles et enrichissantes à la pratique du plein air.

QUESTION DE VIE, une série présentant trois enquêtes régionales menées sur des questions fondamentales comme l'idéal des jeunes, la spiritualité et la communication.

JOUER SA SANTÉ et À L'HEURE DE L'INFORMATIQUE, deux documents traitant respectivement de la pratique du hockey-détente comme activité physique et du virage technologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Diffusion d'une dizaine de capsules faisant la promotion de la finale des Jeux du Québec qui s'est tenue en mars 1985 à Dolbeau.

Enfin, en raison de la non diffusion de VARIÉTÉS MICHEL JASMIN sur son territoire, le bureau régional propose à son auditoire une sélection de bons films présentés par groupes de deux dans la cadre de la série PROGRAMME DOUBLE.

JOUER SA SANTÉ

ACTION: «Symphoniquement vôtre... OSQ»

Le raisonnement

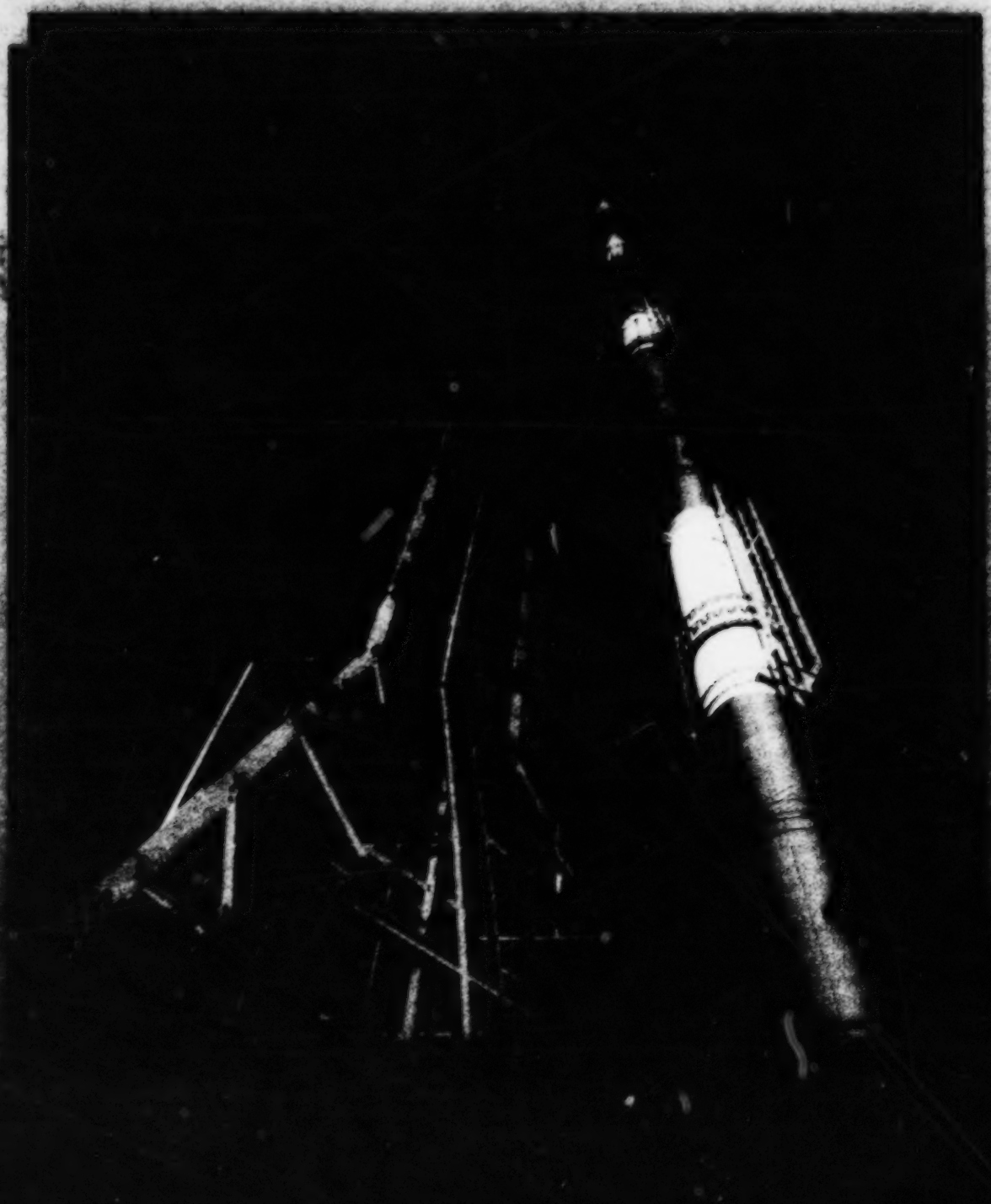

Transmission par satellite

Depuis le 1er janvier 1985, Radio-Québec alimente son réseau d'antennes par l'intermédiaire du satellite Anik C-3. Dorénavant, seule l'antenne de Montréal continue d'être alimentée par voie micro-ondes.

L'entente de cinq ans, conclue à ce sujet avec Télésat Canada, prévoit l'utilisation de trois canaux-satellite dont un à plein temps pour la transmission de la programmation nationale. Utilisés au besoin, les deux autres canaux servent aux détachements régionaux.

L'utilisation du satellite permet maintenant à Radio-Québec d'offrir son signal à l'ensemble des Québécois. En effet, tous les câblodistributeurs, communautés ou individus équipés d'une soucoupe de réception adéquate peuvent désormais capter ses émissions. C'est ainsi que les citoyens câblés de Havre Saint-Pierre, Fermont, Labelle, Chibougamau-Chapais et des Îles-de-la-Madeleine se sont ajoutés à l'auditoire de Radio-Québec.

En bref, la transmission par satellite permet à Radio-Québec d'accroître son rayonnement, de rejoindre plus efficacement et à un moindre coût son auditoire, et d'augmenter la quantité et la flexibilité de ses détachements régionaux.

D'autre part, la gestion et la télésurveillance de la diffusion-réseau ainsi que des détachements régionaux se font à partir d'un nouveau centre de communication.

Aménagé dans les locaux du siège social, ce centre assure d'abord la surveillance à distance du fonctionnement des diverses stations du réseau, permet la mise en régime ou la fermeture des émetteurs de chacune, et fournit des données techniques précises quant à l'alimentation électrique, la température et la qualité du signal sonore ou visuel.

De plus, le centre de communication transmet et vérifie toutes les informations visuelles et sonores qui permettent la commutation à distance des stations. Il peut donc programmer l'utilisation des différents canaux du satellite et passer du canal national à ceux utilisés pour diffuser les programmations régionales.

Le réseau d'antennes

Radio-Québec opère en 1984-1985 un important réseau d'antennes composé de 14 stations émettrices et de 3 stations réémettrices. 5 892 609 citoyens québécois ont ainsi accès directement à sa programmation, soit plus de 91% de la population.

Le tableau qui suit donne le rayonnement de chacune des 17 stations en opération.

RAYONNEMENT DU RÉSEAU D'ANTENNES

STATION	AUDITOIRE POTENTIEL	% DE LA POPULATION DU QUÉBEC
CIVM (Montréal)	3 264 307	50,7
CIVQ (Québec)	680 151	10,56
CIVO (Hull)	205 958	3,24
CIVP (Chapeau)	4 255	0,06
CIVA (Abitibi-Témiscamingue/Val d'Or)	57 130	0,88
CIVA-1 (Abitibi-Témiscamingue/Rouyn-Noranda)	62 819	0,97
CIVB (Rimouski)	138 578	2,15
CIVB-1 (Grand-Portage/Rivière-du-Loup)	124 963	1,7
CIVC (Trois-Rivières)	466 663	7,24
CIVS (Estrie/Sherbrooke)	449 928	6,99
CIVV (Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chicoutimi)	297 091	4,61
CIVG (Sept-Îles)	41 200	0,6
CIVF (Baie-Trinité/Matane)	34 408	0,53
CIVK (Carleton)	28 961	0,4
CIVK-1 (Anse-aux-Gascons)	24 097	0,3
CIVK-2 (Percé) CIVK-3 (Gaspé)	12 100	0,18
TOTAL RÉSEAU	**5 892 609**	**91,2**

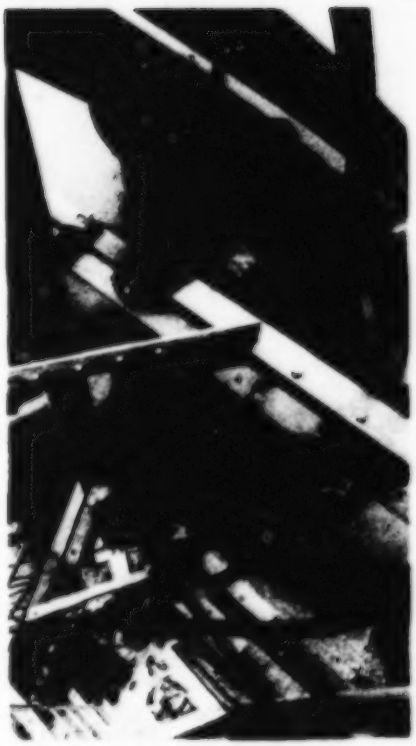

C'est en mars 1985 que Radio-Québec inaugure officiellement la station de Grand-Portage, dernière étape dans la réalisation de l'infrastructure de base de son réseau d'antennes. Desservant les citoyens de la région de Rivière-du-Loup, cette station rejoint près de 125 000 personnes qui viennent s'ajouter à l'auditoire potentiel de Radio-Québec.

Scène internationale

Radio-Québec joue cette année un rôle particulièrement actif sur la scène internationale en accueillant les télévisions membres du Conseil international des radio-télévisions d'expression française (CIRTEF) et de la Communauté des télévisions francophones (CTF). Ces deux manifestations sont parmi les plus importantes dans le milieu de la télévision francophone dans le monde.

Au début de juin 1985, 20 pays représentés par quelque 60 délégués et observateurs se réunissent à Montréal pour la quatrième conférence générale du CIRTEF. À l'issue de la rencontre, le président-directeur général de Radio-Québec, monsieur Jacques Girard, est nommé à la présidence de cet organisme international. La participation de Radio-Québec au CIRTEF se concrétise également par la coproduction d'émissions avec des pays d'Afrique et aussi par des échanges de documents.

Quelques semaines plus tard, Radio-Québec accueille à Québec les dirigeants des neuf télévisions membres de la CTF pour une de leurs rencontres biannuelles. Réunissant Canadiens et Européens, ces sessions constituent pour Radio-Québec une occasion exceptionnelle de s'associer aux décideurs de d'autres télévisions francophones ainsi que d'élaborer des projets de production ou de coproduction. À titre d'exemple, c'est dans le cadre de la CTF qu'est coproduite la série AGORA.

Ses rapports avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) sont fréquents et elle poursuit, cette année encore, sa participation au projet «Les productions harmonisées».

Du côté de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), Radio-Québec assiste à son assemblée générale annuelle et inscrit une de ses productions au Prix Armand-Lanoux. Elle continue également d'échanger des documents avec cet organisme.

Le forum que constitue l'Agence des télévisions éducatives du Canada (ATEC) lui permet de développer des liens avec des organismes de télévision de d'autres provinces canadiennes tels TVOntario, ACCESS (Alberta) et Knowledge Network (Colombie-Britannique). Cet organisme est lui aussi présidé par le président-directeur général de Radio-Québec, monsieur Jacques Girard.

Radio-Québec maintient également des liens suivis avec le réseau de télévision publique américain PBS.

La Conférence internationale des télévisions publiques (INPUT) devient une activité recherchée pour les gens de production. «Chantal», de la série LES ENFANTS MAL AIMÉS, et AIRE-NEM, une dramatique primée au premier concours de scénarios de Radio-Québec, sont présentées lors de la dernière rencontre qui s'est tenue à Marseille. Le Post-INPUT, qui devient le prolongement québécois de l'INPUT, permet à un plus grand nombre de réalisateurs de visionner à Montréal les meilleurs documents présentés à Marseille, et ce grâce à la collaboration de l'Office national du film, de la Société Radio-Canada et de Radio-Québec.

Enfin, les professionnels du service des acquisitions - coproductions et du service de la distribution - ventes fréquentent divers marchés et festivals internationaux tels: le Marché international de programmes de télévision (MIP-TV), l'American Market for International Programs (AMIP) ainsi que les festivals de Cannes, de Monte-Carlo, de Berlin et des films du monde de Montréal. Ces manifestations constituent pour Radio-Québec des lieux privilégiés pour l'achat et la vente d'émissions.

L'auditoire

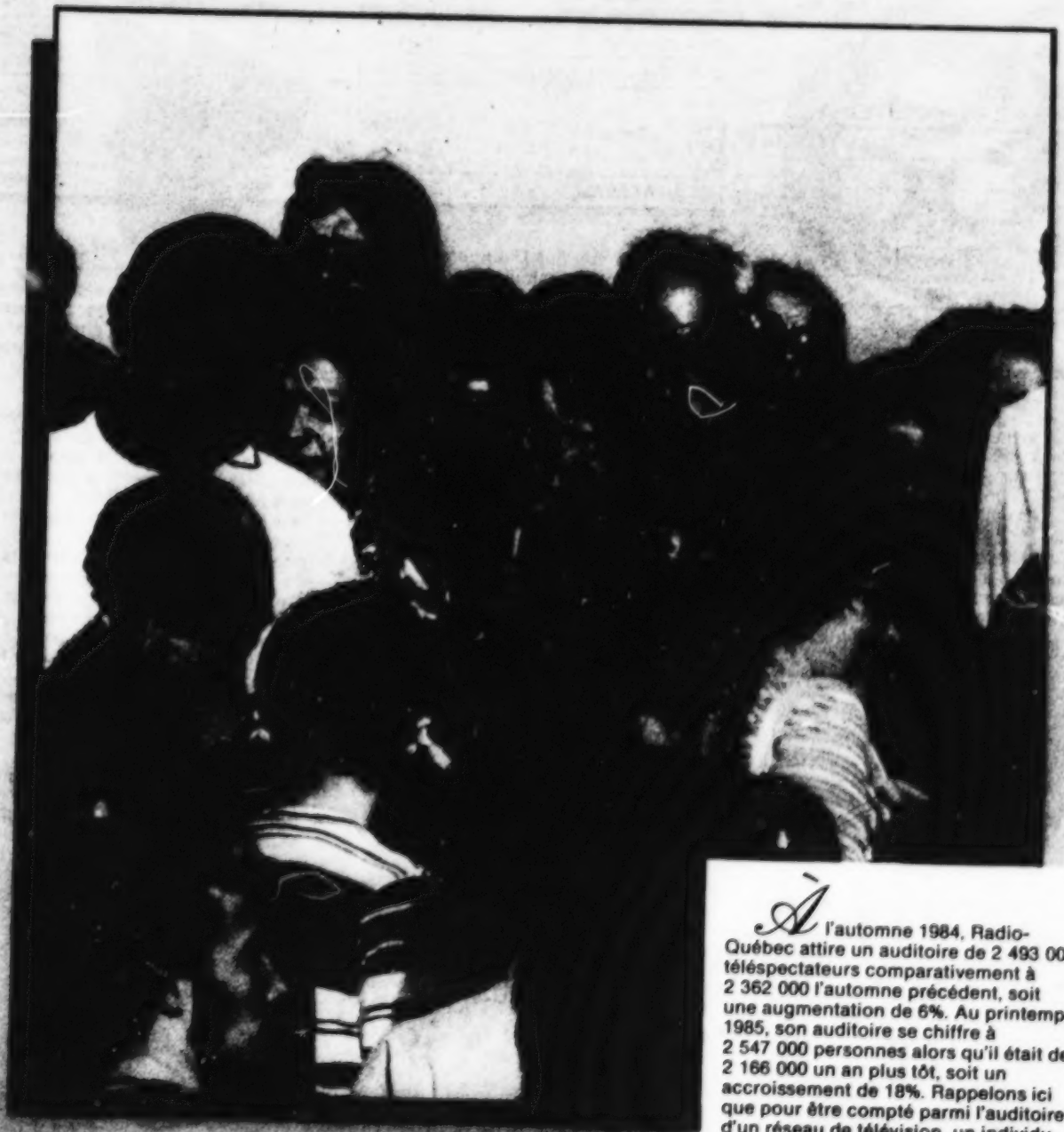

À l'automne 1984, Radio-Québec attire un auditoire de 2 493 000 téléspectateurs comparativement à 2 362 000 l'automne précédent, soit une augmentation de 6%. Au printemps 1985, son auditoire se chiffre à 2 547 000 personnes alors qu'il était de 2 166 000 un an plus tôt, soit un accroissement de 18%. Rappelons ici que pour être compté parmi l'auditoire d'un réseau de télévision, un individu doit écouter ce réseau au moins quinze minutes par semaine.

Le tableau suivant montre la progression de l'auditoire de Radio-Québec depuis 1979, année au cours de laquelle furent adoptées par l'Assemblée nationale les nouvelles lois régissant cette télévision d'État.[1]

NOMBRE DE TÉLÉSPECTATEURS

PRINTEMPS		AUTOMNE
	1979	1 134 000
1 241 000	**1980**	1 483 000
1 445 000	**1981**	1 667 000
1 820 000	**1982**	1 833 000
1 834 000	**1983**	2 362 000
2 166 000	**1984**	2 493 000
2 547 000	**1985**	

La clientèle de Radio-Québec étant francophone dans une proportion de 97%, il devient important de pondérer ces données sur la base linguistique. On obtient alors qu'en 1984-1985, 49% des Québécois francophones regardent régulièrement les émissions offertes par Radio-Québec. La portée dépasse les 50% dans la grande région de Montréal ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue. Précisons ici que la portée fait référence à la portion d'une population donnée qui fait partie de l'auditoire d'un réseau particulier.

Le prochain tableau répartit l'auditoire en fonction de chaque station du réseau et permet de connaître la portée que Radio-Québec a chez les francophones des diverses régions du Québec.[2]

PORTÉE HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

	AUTOMNE 1984		PRINTEMPS 1985	
STATION	AUDITOIRE	% DE LA POPULATION FRANCOPHONE	AUDITOIRE	% DE LA POPULATION FRANCOPHONE
CIVM (Montréal)	1 328 000	55%	1 359 000	55%
CIVQ (Québec)	407 000	47%	417 000	46%
CIVO (Outaouais) CIVP	109 000	37%	109 000	33%
CIVA (Abitibi- CIVA-1 Témiscamingue)	80 000	51%	89 000	58%
CIVC (Centre du Québec)	152 000	47%	138 000	46%
CIVS (Estrie)	125 000	46%	122 000	45%
CIVB (Bas-Saint-Laurent)	67 000	41%	76 000	39%
CIVG (Côte-Nord)	35 000	47%	34 000	46%
CIVF (Matane)	24 000	34%	25 000	34%
CIVV (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	125 000	44%	124 000	43%
CIVK CIVK-1 CIVK-2 (Gaspésie) CIVK-3	41 000	22%	54 000	28%
TOTAL RÉSEAU	**2 493 000**	**49%**	**2 547 000**	**49%**

Il faut noter que l'auditoire de chaque station est calculé pour l'ensemble du territoire de rayonnement total de cette station, alors que le pourcentage de la population francophone d'une station est établi en fonction de la région du marché étendu qui, elle, est plus restreinte. Cette distinction explique le fait que les variations de pourcentages ne suivent pas nécessairement celles des auditoires.

Un autre indice du bon rendement de la programmation et de l'évolution de l'auditoire de Radio-Québec est le calcul de l'auditoire hebdomadaire moyen saisonnier pour les périodes de diffusion en soirée, soit entre 18h et 23h. Tout au long de l'année 1984-1985, celui-ci se maintient à un niveau supérieur de 30% à celui de l'année précédente.

En effet, à l'automne 1984, l'auditoire hebdomadaire moyen se chiffre à 147 900 téléspectateurs alors qu'il était de 118 000 un an plus tôt. Il s'élève à 164 800 personnes au printemps 1985 comparativement à 112 900 douze mois auparavant.[3]

Globalement, les Québécois regardent davantage la télévision de Radio-Québec. Pendant 5 999 000 heures chaque semaine à l'automne 1984 et 6 273 000 heures chaque semaine au printemps 1985. Ces chiffres étaient respectivement de 5 266 000 et 4 656 000 pendant l'année 1983-1984.[4]

Il y a donc non seulement plus d'auditeurs à Radio-Québec, mais ceux-ci écoutent aussi plus longtemps la programmation qu'elle leur propose. En fait, l'écoute hebdomadaire moyenne de Radio-Québec passe de 2 heures l'an passé à 2,4 heures cette année.[5]

Une étude menée à l'automne 1984 permet de tracer un profil de l'auditoire de Radio-Québec.[6] On y apprend que, comparé à l'ensemble de la population québécoise, l'auditoire radio-québécois compte alors:

- une proportion un peu plus élevée de femmes;
- une surreprésentation des enfants de 12 ans et moins, une sous-représentation des adolescents et une surreprésentation des personnes âgées de 50 ans et plus;
- plus d'individus ayant une scolarité élevée (16 ans et plus) et, à l'inverse, moins d'individus ayant une faible scolarité (7 ans et moins), la majorité de l'auditoire ayant une scolarité de niveau secondaire;
- une surreprésentation des foyers avec enfants de 12 ans et moins;
- une proportion plus élevée d'auditeurs abonnés au câble.

(1) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, Rapports de portée, automne 1979 à printemps 1985; sondages BBM.
(2) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, Rapports de portée, automne 1984 et printemps 1985; sondages BBM.
(3) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, Synthèses réseau, automne 1983 à printemps 1985; sondages BBM.
(4) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, Rapports de portée, automne 1983 à printemps 1985; sondages BBM.
(5) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, Rapports de portée, automne 1983 à printemps 1985; sondages BBM.
(6) Source BBM, Sondage marché, automne 1984.

Population du Québec			Auditoire de Radio-Québec
	SEXE		
49%	Masculin	48%	
51%	Féminin	54%	
	ÂGE		
15%	2 à 11 ans	20%	
8%	12 à 17 ans	8%	
33%	18 à 34 ans	29%	
22%	35 à 49 ans	21%	
22%	50 ans et plus	24%	
	SCOLARITÉ		
14%	0 à 7 ans	12%	
49%	8 à 12 ans	48%	
20%	13 à 15 ans	21%	
17%	16 ans et plus	19%	
	FOYERS AVEC ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS		
41%	Oui	48%	
59%	Non	52%	
	AUDITEURS ABONNÉS AU CÂBLE		
51%	Câblés	54%	
49%	Non-câblés	46%	

La surreprésentation des enfants de 2 à 11 ans ainsi que des foyers avec enfants de 12 ans et moins est attribuable à la grande popularité des séries enfantines comme PASSE-PARTOUT, HEÏDI et MAYA L'ABEILLE.

Diverses études démontrent également que les attentes télévisuelles non reliées au domaine du pur divertissement se développent plus vite auprès des citoyens à scolarité plus élevée.

La comparaison entre les genres d'émissions que le public préfère et les genres d'émissions que lui propose une télévision éducative et culturelle comme Radio-Québec s'avère particulièrement significative. Elle permet d'apprécier ce en quoi et dans quelle mesure l'impact quantitatif d'une telle télévision est moindre que celui d'une télévision à vocation commerciale dont le mandat ne présente aucune restriction.

Aux heures de grande écoute, la télévision commerciale diffuse des dramatiques de divertissement à profusion, du sport professionnel et des séries d'action. Ce sont là des genres qui correspondent massivement aux attentes télévisuelles de la population. Aux mêmes heures, la télévision éducative et culturelle diffuse principalement des émissions de services de même que des documents culturels qui n'attirent, malgré leur caractère souvent divertissant, qu'une proportion habituellement moins grande de téléspectateurs.

Il est également intéressant de connaître ce que les téléspectateurs aiment regarder à l'écran de Radio-Québec. Voici donc le palmarès des séries régulières, c'est-à-dire des émissions qui ont été diffusées au moins quinze fois au cours de l'année 1984-1985.[7]

PALMARÈS DES SÉRIES PAR ORDRE D'AUDITOIRE MOYEN

RANG	SÉRIE	DIFFUSION	AUDITOIRE MOYEN
1	PASSE-PARTOUT	lundi au dimanche 18h à 18h30	379 000
2	VARIÉTÉS MICHEL JASMIN	lundi 20h30 à 22h	354 000
3	HEÏDI	samedi 18h30 à 19h	297 000
4	DROIT DE PAROLE	vendredi 20h à 21h	282 000
5	MAYA L'ABEILLE	dimanche 18h30 à 19h	219 000
6	CINÉ-MARDI	mardi 20h30 à 22h30	214 000
7	VENDREDI CHAUD	vendredi 21h à 23h	209 000
8	TÉLÉSERVICE	lundi au vendredi 18h30 à 19h30	207 000
9	STATION-SOLEIL	lundi au vendredi 20h à 21h	194 000
10	PARLER POUR PARLER	samedi 19h à 20h	174 000

Enfin, le prochain tableau montre à quels moments certaines séries régulières ou émissions spéciales ont attiré les plus grands auditoires.[8]

LES PLUS GRANDS SUCCÈS PAR ORDRE D'AUDITOIRE MAXIMUM

RANG	TITRE	CONTENU	DIFFUSION	AUDITOIRE MAXIMUM
1	TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE	Dimanche 18h30 à 19h	3 février 1985	1 040 000
2	VARIÉTÉS MICHEL JASMIN	Première émission	22 octobre 1984	791 000
3	PASSE-PARTOUT	Le code secret	27 mars 1985	705 000
4	VENDREDI CHAUD	La déprime	16 novembre 1984	698 000
5	CINÉ-CADEAU	Lucky Luke: les Dalton en cavale	23 décembre 1984	695 000
6	CINÉ-MARDI	La guerre du feu	23 octobre 1984	539 000
7	DROIT DE PAROLE	Y a-t-il des recettes pour rester amoureux?	15 février 1985	524 000
8	LA SOIRÉE DE L'IMPRO	Finale pour la Coupe du monde d'improvisation	8 mai 1985	485 000
9	TÉLÉDOCUMENTS	Les enfants mal aimés: les foyers d'accueil	31 janvier 1985	478 000
10	MAYA L'ABEILLE	Willy et les gangsters	9 décembre 1984	475 000

(7) Source: BBM et Nielsen, Rapports réseau, automne 1984, printemps 1985 et été 1985.
(8) Source: BBM et Nielsen, Rapports réseau, automne 1984, printemps 1985 et été 1985.

Les services à l'auditoire

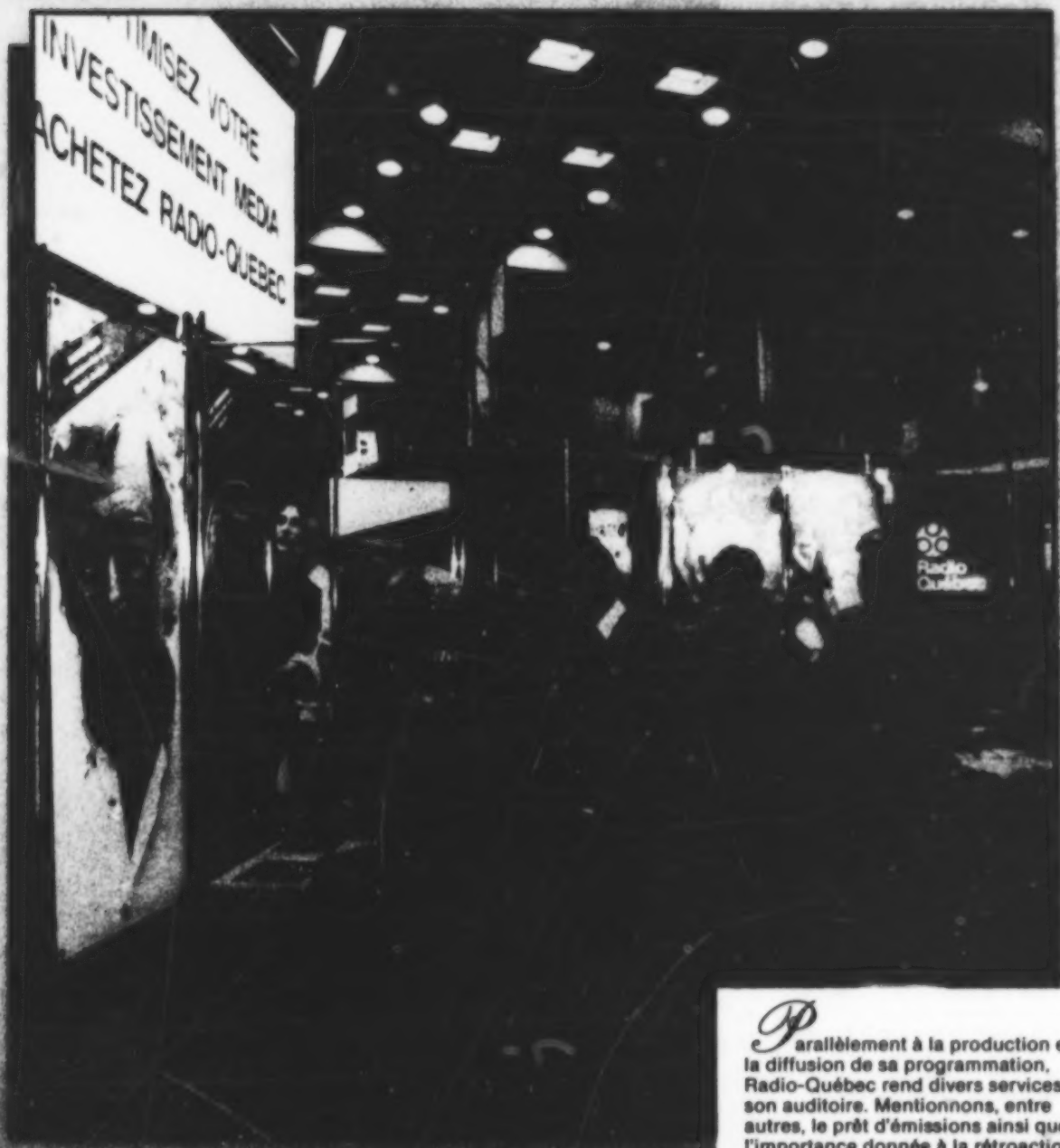

Parallèlement à la production et à la diffusion de sa programmation, Radio-Québec rend divers services à son auditoire. Mentionnons, entre autres, le prêt d'émissions ainsi que l'importance donnée à la rétroaction.

Prêt d'émissions

Radio-Québec met gratuitement à la disposition des maisons d'enseignement et des organismes à but non lucratif une partie de sa programmation. C'est ainsi qu'environ 3 500 émissions sont disponibles pour le prêt. Ces émissions traitent d'une grande variété de sujets.

Le prêt d'émissions constitue un service particulier à Radio-Québec qui peut ainsi remplir de façon plus efficace son mandat de télévision éducative. Cela lui permet également d'élargir son auditoire tout en prolongeant la vie de ses documents. Pour l'exercice financier 1984-1985, Radio-Québec effectue 20 665 prêts comparativement à 19 787 l'an passé.

Le tableau qui suit donne le nombre de prêts faits dans chacune des régions du Québec.

PRÊT D'ÉMISSIONS

RÉGION	PRÊTS
Abitibi-Témiscamingue	2 108
Bas-Saint-Laurent	1 353
Centre du Québec	1 929
Côte-Nord	2 095
Estrie	2 213
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 022
Outaouais	1 304
Région de Montréal	2 683
Région de Québec	3 218
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 740
TOTAL	**20 665**

Le service de prêt d'émissions est offert par le centre de production de Montréal de même que par les bureaux régionaux. Dans certaines régions, ce service est également assuré par divers organismes du milieu comme les bibliothèques centrales de prêt.

Rétroaction

Radio-Québec accorde une grande importance aux commentaires et aux demandes de renseignements pouvant provenir de son auditoire. C'est ainsi qu'elle invite régulièrement ses téléspectateurs à communiquer avec elle, soit par courrier ou par téléphone.

Pour le présent exercice financier, le secteur des relations avec l'auditoire répond à 80 338 appels téléphoniques originant de toutes les régions du Québec. Ce nombre, qui ne cesse d'augmenter avec les années, se chiffrait à 74 309 en 1983-1984. Ce sont les séries DROIT DE PAROLE, à cause de ses sondages téléphoniques, et TÉLÉ-SERVICE, en raison des nombreuses informations qui y sont fournies, qui suscitent le plus grand nombre d'appels, soit respectivement 25 820 et 34 370.

Une autre façon pour Radio-Québec d'aller sonder le pouls du public est sa présence à divers salons et expositions. Cette année, elle participe notamment au Salon de la PME de Montréal, au Salon international du livre ainsi qu'au Salon des passe-temps de Québec, à l'Exposition régionale de Baie-Comeau, au Salon de la documentation de Trois-Rivières, au Salon de l'entreprise et des services de Gaspé, aux Fêtes du vent de Rimouski, au Salon de l'enfant de l'Outaouais et à l'Exposition régionale de Ville-Marie.

Le personnel

Au 31 août 1985, 653 employés permanents œuvrent à la production, à la diffusion, au soutien et à l'encadrement de la programmation de Radio-Québec. Au cours de l'exercice financier 1984-1985, Radio-Québec recourt également sur une base occasionnelle aux services de 191 personnes/année dont 75% sont affectées à la production d'émissions. L'an dernier, l'effectif permanent se chiffrait à 666 employés et l'effectif occasionnel à 184 personnes/année.

Le prochain tableau donne la répartition de l'effectif selon les différents centres de responsabilités.

ÉTAT DE L'EFFECTIF

CENTRE DE RESPONSABILITÉS	PERMANENTS	OCCASIONNELS personnes/année
DIRECTION GÉNÉRALE	4	½
Secrétariat général et direction juridique	7	2
Service des relations publiques	6	1
SOUS-TOTAL	17	3½
VICE-PRÉSIDENCE À LA PROGRAMMATION	2	0
Direction des programmes	165	64
Direction du marketing	23	19
SOUS-TOTAL	190	83
VICE-PRÉSIDENCE À LA TECHNIQUE	2	0
Direction de l'exploitation	245	13
Direction du réseau et du développement technique	42	3
SOUS-TOTAL	289	16
VICE-PRÉSIDENCE À L'ADMINISTRATION	4	0
Direction des ressources humaines	16	½
Direction des services administratifs	77	19
Service de l'informatique	9	1
Secteur de la trésorerie	2	0
SOUS-TOTAL	108	20½
BUREAUX RÉGIONAUX	49	68
SOUS-TOTAL	49	68
TOTAL	**653**	**191**

Selon le travail qu'ils effectuent, les artisans de Radio-Québec font partie d'un des syndicats ou regroupements professionnels suivants: le Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ), le Syndicat des employés en radio-télédiffusion (SERT), l'Association des directeurs techniques, l'Association des réalisateurs, l'Association des non-syndiqués et l'Association des cadres.

Au plan des relations de travail, Radio-Québec poursuit en 1984-1985 ses négociations avec l'Association des réalisateurs et entreprend avec le SGERQ et le SERT une révision des descriptions d'emplois.

Par ailleurs, elle établit des rapports avec la Guilde des musiciens et entreprend avec celle-ci des négociations concernant les conditions de travail des musiciens apparaissant aux émissions.

Pour une troisième année, Radio-Québec applique un plan de développement de ses ressources humaines. Elle formule également pour l'an prochain un plan de l'effectif qui prévoit la permanentisation d'un certain nombre de postes occupés depuis déjà plusieurs années par des employés occasionnels.

Divers programmes de perfectionnement sont organisés à l'intention du personnel. Mentionnons, entre autres, des sessions sur la gestion du temps et la rétroaction interactive pour les gestionnaires, des ateliers sur les techniques de travail pour les annonceurs-animateurs ainsi que des stages à Montréal pour les gens de production à l'emploi des bureaux régionaux.

Radio-Québec mène aussi une importante enquête auprès du personnel de soutien administratif pour connaître les facteurs de leur satisfaction ou de leur insatisfaction au travail. Elle informe les employés concernés et leurs supérieurs immédiats des résultats de l'enquête dont l'un des suivis est la tenue de sessions sur la planification du travail ainsi que sur la communication.

Enfin, elle consulte les gestionnaires et les représentants syndicaux au sujet d'un programme d'aide au personnel ayant des problèmes de santé qui pourraient affecter leur rendement au travail (ex. alcoolisme et toxicomanie).

Les finances

Radio-Québec applique en 1984-1985 les deux grands principes de gestions suivants: la rationalisation de l'utilisation de ses ressources humaines, techniques et financières; la priorité accordée à la production, à la diffusion et à la distribution d'émissions ainsi qu'au parachèvement de l'infrastructure de base de son réseau d'antennes.

Le prochain tableau trace le bilan de ses deux derniers exercices financiers.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

	1984-1985 (millions $)	1983-1984 (millions $)
Revenus	61,9	57,9
Dépenses	61,5	59,1
Excédent des revenus (dépenses)	**0,4**	**(1,1)**

Revenus

Les revenus de Radio-Québec totalisent 61,9 millions $ en 1984-1985 comparativement à 57,9 l'année précédente.

À titre de service public, Radio-Québec est financée principalement par une subvention annuelle que lui verse le gouvernement du Québec. Elle entend toutefois participer davantage à son propre développement en assumant une plus grande partie de son financement par le biais de revenus autonomes.

La subvention versée par le gouvernement du Québec s'élève cette année à 58,6 millions $ alors que les revenus autonomes atteignent 3,3 millions $. En 1983-1984, ces montants se chiffraient respectivement à 55,5 millions $ et à 2,4 millions $.

Les revenus autonomes, provenant de diverses sources comme la souscription, la vente d'émissions et la location de sites d'antenne, connaissent donc un accroissement de l'ordre de 38%.

Depuis déjà quelques années, Radio-Québec intensifie de façon particulière ses efforts visant à augmenter ses revenus provenant de la souscription, que ce soit par la vente de messages publicitaires, de messages d'intérêt public ou de commandites de prestige. À ce chapitre, elle recueille en 1984-1985 la somme de 501,2 milliers $. La contribution des souscripteurs peut aussi s'effectuer au moyen de contrats d'échange, contrats représentant cette année une valeur non comptabilisée de 399,4 milliers $. Enfin, il faut souligner l'apport financier originant de la location de temps d'antenne à Loto-Québec pour ses tirages de la Quotidienne et de la Super-Loto.

Au cours de l'année, Radio-Québec s'est dotée d'une politique de diffusion de messages publicitaires qui se fonde sur la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en cette matière.

Ainsi, Radio-Québec n'interrompt pas le déroulement de ses émissions par la présentation de messages publicitaires; et ces messages sont concentrés au début et à la fin des émissions. Les messages publicitaires peuvent exceptionnellement être présentés pendant une émission lorsque celle-ci comporte une pause ou des pauses naturelles; toutefois, ils ne viennent en aucune circonstance interrompre le déroulement normal d'une émission. Enfin, la durée consacrée à la diffusion de messages publicitaires n'excède pas six minutes par heure; cette durée maximale comprenant la diffusion des auto-promotions de Radio-Québec.

Quatre critères guident l'acceptation par Radio-Québec d'un message pour fins de diffusion. Ce sont: le respect des lois, règlements, directives, normes et codes en vigueur ainsi que du code publicitaire de Radio-Québec; l'exactitude du contenu, de la clarté de la conception et de la qualité de production du message en cause; l'équilibre à maintenir quant à la quantité, à la teneur et à la provenance de l'ensemble des messages; enfin, la crédibilité de l'organisme qui parraine un message sociétal ou d'intérêt public.

Entre autres, Radio-Québec refuse tout message qui prête à controverse de nature politique ou idéologique, qui offense l'ordre public, les bonnes mœurs ou le bon goût, qui établit des comparaisons directes de biens et de services, qui mentionne le prix d'un produit ou d'un service, ou qu'elle estime être en conflit avec son mandat éducatif.

Dépenses

Les dépenses de Radio-Québec s'élèvent à 61,5 millions $ en 1984-1985 par rapport à 59,1 l'an passé.

Le tableau qui suit montre comment se sont réparties les dépenses pendant les deux derniers exercices financiers.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

CATÉGORIE D'ACTIVITÉS	1984-1985 (millions $)	1983-1984 (millions $)
Diffusion et distribution d'émissions	50,9 (83%)	48,9 (83%)
Administration	8,2 (13%)	7,9 (13%)
Frais financiers	2,4 (4%)	2,3 (4%)
TOTAL	**61,5** (100%)	**59,1** (100%)

L'augmentation au chapitre de la diffusion et de la distribution d'émissions est due à deux causes principales: l'augmentation du nombre d'heures de diffusion faite sur l'ensemble ou en détachement de réseau; et le parachèvement de l'infrastructure de base du réseau d'antennes.

Pour sa part, le coût horaire des émissions produites et diffusées se situe cette année à 36,9 milliers $ comparativement à 41,5 en 1983-1984, diminuant ainsi de 11%.

Finalement, les frais d'administration restent stables en pourcentage des dépenses tandis que les frais financiers varient peu en raison de la stabilisation des taux d'intérêt depuis deux ans.

Dans les pages qui suivent, les états financiers vérifiés analysent en détail le bilan financier, l'état des revenus et des dépenses ainsi que l'état de l'évolution de la situation financière de Radio-Québec.

Le rapport du vérificateur général

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 août 1985 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 août 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

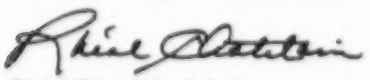

Rhéal Chatelain, F.C.A.
Québec, 13 décembre 1985

Radio-Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.1 et modifications)

BILAN AU 31 AOÛT 1985

ACTIF

	1985	1984
	$	$
À court terme		
Débiteurs	832 725	264 379
Émissions réalisées et en cours de production	9 088 452	7 900 232
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	7 526 994	5 056 434
Fournitures techniques et de production	638 364	631 583
Frais payés d'avance	296 852	313 688
Versements sur prêt hypothécaire et solde de prix de vente échéant en deçà d'un an	152 840	131 807
	18 536 227	**14 298 123**
Créances garanties (note 3)	3 375 045	3 525 776
Immobilisations (note 4)	25 716 531	23 698 619
	29 091 576	**27 224 395**
	47 627 803	**41 522 518**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lucien Gendron

Jacques Girard

PASSIF

	1985	1984
	$	$
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	53 778	99 886
Emprunts auprès d'institutions financières	5 722 812	3 550 600
Créditeurs et frais courus	3 942 150	3 229 998
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	2 743 503	1 936 252
Subvention reportée (note 5)	14 390 173	13 266 166
Versements sur dette à long terme échéant en deçà d'un an (note 6)	670 457	538 006
Revenu reporté	24 346	21 123
	27 547 219	**22 642 031**
Dette à long terme (note 6)	**9 715 290**	**9 939 272**
Crédits reportés		
Revenu reporté (note 7)	379 073	403 419
Subvention reportée (note 8)	1 045 834	—
	1 424 907	**403 419**
AVOIR DE RADIO-QUÉBEC		
Solde au début	8 537 796	9 710 412
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses	402 591	(1 172 616)
Solde à la fin	**8 940 387**	**8 537 796**
	47 627 803	**41 522 518**

Engagements (note 14)

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1985

	1985	1984
	$	$
Dépenses		
Coût des émissions diffusées		
• Émissions produites et diffusées (note 9)	29 488 146	31 437 005
• Acquisitions et coproductions	7 599 782	4 941 616
	37 087 928	36 378 621
Coût de distribution		
• Mise en ondes et réseau	10 057 909	9 050 935
• Services à la programmation	3 743 905	3 458 965
	13 801 814	12 509 900
Coût des émissons diffusées et de distribution	**50 889 742**	**48 888 521**
Administration	8 172 412	7 909 573
Frais financiers (note 10)	2 459 801	2 322 484
Total des dépenses (note 11)	**61 521 955**	**59 120 578**
Revenus (note 12)	3 348 921	2 428 562
Excédent des dépenses sur les revenus	**58 173 034**	**56 692 016**
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 5)	58 575 625	55 519 400
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses de l'exercice	**402 591**	**(1 172 616)**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1985

	1985	1984
	$	$
Provenance des fonds		
Subvention du gouvernement du Québec — fonctionnement	58 575 625	55 519 400
Subvention du gouvernement du Québec — rénovation d'un immeuble	1 045 834	—
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	453 282	721 146
Diminution des créances garanties	150 731	129 700
	60 225 472	**56 370 246**
Utilisation des fonds		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	58 173 034	56 692 016
Éléments n'affectant pas le fonds de roulement		
• Amortissement des immobilisations	(2 204 683)	(1 806 631)
• Revenu reporté	24 346	21 123
Fonds utilisés pour les opérations	**55 992 697**	**54 906 508**
Acquisitions d'immobilisations	2 312 679	3 707 009
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 909 916	428 300
Diminution de la dette à long terme	677 264	553 098
	60 892 556	**59 594 915**
Diminution du fonds de roulement	**667 084**	**3 224 669**
Fonds de roulement déficitaire au début	**8 343 908**	**5 119 239**
Fonds de roulement déficitaire à la fin	**9 010 992**	**8 343 908**

Notes complémentaires
31 août 1985

1. Constitution et objet

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil, constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, a principalement pour objet d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

2. Conventions comptables

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception des fournitures de conception visuelle dont le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au prix coûtant et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'œuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Matériel roulant	5 ans
Matériel technique	10 ans
Ameublement et agencement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Centre de mise en ondes	5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire et les frais généraux qui s'y rapportent.

Contrats de location

Lorsque, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien loué sont transférés à la Société, le bien et l'obligation découlant du contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Les biens faisant ainsi l'objet d'un contrat de location-acquisition sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

Subvention du gouvernement du Québec — fonctionnement

Radio-Québec comptabilise la subvention qui lui est votée par le Parlement pour une année financière du gouvernement au prorata du nombre de mois écoulés entre la période du 1er avril au 31 août et celle du 1er septembre au 31 mars de chaque année.

Subvention reportée du gouvernement du Québec — rénovation d'un immeuble

La subvention reçue par Radio-Québec pour la rénovation d'un immeuble cédé par le gouvernement du Québec, est reportée et sera virée aux opérations au même rythme que l'amortissement de cet immeuble.

Dépense assumée par le gouvernement du Québec

La contribution de Radio-Québec à titre d'employeur au régime de retraite de ses employés est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas reflétée à l'état des revenus et dépenses.

3. Créances garanties

	1985	1984
	$	$
Prêt hypothécaire, 17%, remboursable par versements mensuels égaux de 57 877 $ jusqu'en 1991 et de 45 427 $ jusqu'en 1997	3 439 486	3 558 166
Solde de prix de vente	88 399	99 417
	3 527 885	3 657 583
Versements échéant en deçà d'un an	152 840	131 807
	3 375 045	3 525 776

4. Immobilisations

	1985			1984
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Matériel technique	5 770 231	5 224 826	545 405	733 875
Réseau d'antennes	21 428 867	3 407 628	18 021 239	10 114 624
Ameublement et agencement	1 135 289	999 324	135 965	181 070
Matériel roulant	76 093	36 511	39 582	36 260
Améliorations locatives	1 650 120	935 296	714 824	781 691
Équipement informatique	3 757	1 128	2 629	3 381
Centre de mise en ondes	366 923	36 692	330 231	—
	30 431 280	**10 641 405**	**19 789 875**	**11 850 901**
Réseau d'antennes en cours d'établissement	68 394	—	68 394	7 146 637
	30 499 674	**10 641 405**	**19 858 269**	**18 997 538**
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition:				
Matériel technique	5 804 362	2 099 922	3 704 440	3 893 902
Ameublement et agencement	816 104	323 702	492 402	516 008
Équipement informatique	93 671	72 940	20 731	34 211
	6 714 137	**2 496 564**	**4 217 573**	**4 444 121**
Équipement en cours de financement	1 727 041	86 352	1 640 689	256 960
	8 441 178	**2 582 916**	**5 858 262**	**4 701 081**
	38 940 852	**13 224 321**	**25 716 531**	**23 698 619**

5. Subvention reportée

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (Programme 8 du ministère des Communications)

		Exercice terminé le		
	Total	31 août 1986 (Premiers 7 mois)	31 août 1985	31 août 1984
	$	$	$	$
Crédits 1983-1984	**54 565 400**			31 829 816
Crédits 1984-1985	**56 855 000**		33 165 416	23 689 584
Crédits 1985-1986	**60 984 500**	35 574 291	25 410 209	—
Revenu de l'exercice selon la convention comptable			**58 575 625**	**55 519 400**
Montant encaissé au 31 août			72 965 798	68 785 566
Subvention reportée au 31 août			**14 390 173**	**13 266 166**

6. Dette à long terme

	1985	1984
	$	$
Obligations, série «A», 17,5% échéant le 23 décembre 1996[1]	4 200 000	4 450 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, 11,6% à 18,9%, échéant jusqu'en 1997	6 185 747	6 027 278
	10 385 747	**10 477 278**
Versements échéant en deçà d'un an	670 457	538 006
	9 715 290	**9 939 272**

(1) Ces obligations seront remboursées à même la subvention de fonctionnement accordée annuellement par le gouvernement du Québec.

Les versements en capital sur les obligations série «A» pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1986	250 000
1987	275 000
1988	550 000
1989	350 000
1990	200 000

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1986	1 166 114
1987	1 166 114
1988	1 166 114
1989	1 170 590
1990	1 254 073
1991 à 1997	2 963 438
Total des paiements minimums exigibles	**8 886 443**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2 700 696
	6 185 747

7. Revenu reporté

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

8. Subvention reportée

Subvention du gouvernement du Québec — rénovation d'un immeuble

Radio-Québec a acquis du gouvernement du Québec un immeuble locatif pour la somme nominale de 1 $ et a été autorisée à le rénover pour un coût évalué à 1 621 000 $ à être financé par une subvention du gouvernement du Québec. La gestion de cet immeuble sera assumée par Radio-Québec et tout déficit d'opération sera renfloué par le gouvernement du Québec.

Au 31 août 1985, Radio-Québec avait encaissé 1 000 000 $ à titre de subvention et a comptabilisé 45 834 $ à titre d'intérêts gagnés à cette date sur cet encaissement. La rénovation de cet édifice débutera au cours de l'exercice 1985-1986.

9. Coût des émissions produites et diffusées

	1985	1984
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	7 900 232	8 786 579
Coût de production de l'exercice		
Productions nationales	19 750 542	19 567 950
Productions régionales	6 540 400	6 500 552
Amortissement du matériel technique	703 031	743 935
Frais généraux	3 682 393	3 738 221
	30 676 366	**30 550 658**
	38 576 598	**39 337 237**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	9 088 452	7 900 232
Coût des émissions produites et diffusées	**29 488 146**	**31 437 005**

10. Frais financiers

	1985	1984
	$	$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	1 279 065	908 876
Intérêts sur obligations	748 627	795 102
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	780 150	798 599
	2 807 842	**2 502 577**
Déduire:		
Intérêts capitalisés au réseau d'antennes en cours d'établissement	348 041	180 093
	2 459 801	**2 322 484**

11. Dépenses par catégorie

	1985	1984
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	32 330 511	30 748 644
Services de transport et de communication	4 231 403	3 538 222
Services professionnels, administratifs et autres	6 525 767	6 321 579
Loyers	8 297 135	7 149 832
Fournitures et approvisionnements	3 488 799	3 [illegible] 816
Droits de télédiffusion et de distribution	4 085 587	2 [illegible] 825
Amortissement des immobilisations	2 204 683	1 806 631
Frais financiers	2 459 801	2 322 484
Mauvaises créances	8 006	6 198
	63 631 692	**58 234 231**
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans une coproduction — Variation de l'exercice	(2 109 737)	886 347
	61 521 955	**59 120 578**

12. Revenus

	1985	1984
	$	$
Ventes et services	2 798 125	1 862 204
Intérêts sur prêt hypothécaire, dépôts à terme et autres dépôts	550 796	566 358
	3 348 921	**2 428 562**

13. Échanges de services

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 399 400 $. Ce montant, non comptabilisé aux opérations, est établi en fonction de la valeur des biens acquis ou des biens cédés.

14. Engagements

Radio-Québec s'est engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 1997 à verser un montant total de 28 221 254 $ pour des locaux et autres biens et services.

Les montants exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1986	6 957 922
1987	5 470 501
1988	5 273 534
1989	4 813 745
1990	3 465 812

Radio
Québec
Quebec
270

Siège social et centre de production de Montréal

800, rue Fullum
Montréal, QC
H2K 3L7
(514) 521-2424

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue

1032, 3e Avenue
Val d'Or, QC
J9P 1T6
(819) 825-5132

Bas-Saint-Laurent

79, rue de l'Évêché est
Rimouski, QC
G5L 1X7
(418) 722-3743

Centre du Québec

925, rue Laviolette
Trois-Rivières, QC
G9A 1V9
(819) 375-5126

Côte-Nord

410, avenue Évangéline
Sept-Îles, QC
G4R 2N5
(418) 968-2240

Estrie

3395, rue King ouest
Sherbrooke, QC
J1L 1P8
(819) 566-4222

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

178, route 132 est
Saint-Omer-de-Bonaventure, QC
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Outaouais

227, boulevard St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X5
(819) 771-3257

Région de Québec

270, chemin Ste-Foy
Québec, QC
G1R 1T3
(418) 643-4201

Saguenay-Lac-Saint-Jean

100, boulevard St-Joseph sud
Alma, QC
G8B 7A8
(418) 668-6191

Coordination et rédaction: service des relations publiques
Conception: secteur des communications graphiques
Montréal, février 1986